



un programme conjoint



L'Observatoire pour la
Protection des Défenseurs
des Droits de l'Homme

Revue de presse



Sortie du rapport annuel de l'Observatoire

Dakar, le 28 octobre 2011

INTIMIDATION DE JOURNALISTES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE, ATTEINTES À LA LIBERTÉ...

Le Sénégal épinglé par le rapport des droits de l'homme

Le rapport annuel 2011 de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme dresse un bilan peu reluisant sur la situation des droits de l'homme au Sénégal. Tous les clignotants sont au rouge. Présenté à la presse, hier, l'intimidation dont sont confrontés les journalistes et certains membres de la société civile, les atteintes contre la liberté ont été exposées.



Malgré quelques difficultés notées çà et là, le rapport 2011 des droits de l'homme intitulé «l'Obstination du témoignage» a finalement été lancé, hier à Dakar, après son lancement international dans le pays de l'oncle Sam. Présenté à la presse, hier, ce rapport a dressé un bilan peu reluisant de la situation des droits de l'homme dans le monde. Pour le cas de notre pays, le Sénégal, la presque totalité des clignotants sont au rouge. Cette situation est en fait, manifestée par les relations plus au moins tendues entre le pouvoir et la société civile. Les journalistes qui dénoncent les actes de corruption n'ont pas été en reste. Selon ce rapport des droits de l'homme, ils subissent un harcèlement judiciaire sans commune mesure. Les atteintes à la liberté de manifester n'ont pas été occultées par ce rapport volumi-

neté comme un allié de l'opposition. Mais aussi par la modification du décret numéro 96-103 qui fixe le cadre réglementaire dans lequel ces Ong interviennent.

Intimidation et harcèlement des journalistes

Le rapport n'a pas occulté la

situation quasi dramatique à laquelle est confronté le journaliste qui dénonce la corruption. Les condamnations du journaliste investigateur et patron de l'hebdomadaire la Gazette, Abdou Latif Coulibaly, n'ont pas été occultées par le rapport. Ce qui permet aux panelistes de soutenir que les journalistes sénégalais qui dénoncent les actes de corruption ont subi des harcèlements judiciaires pour la période 2010-2011.

Des atteintes par rapport à des manifestations pacifiques

Alors que les marches pacifiques sont protégées par l'article 10 de la constitution, ce rapport a noté que plusieurs marches et manifestations pacifiques organisées par différents groupes de la société civile ont été interdites et réprimées en 2010. De nombreux cas d'injustices comme le cas de M. Aliou Diakhaté, coordonnateur du collectif des habitants de Hann Maristes, arrêté pour trouble à l'ordre public dans le bureau du Préfet ont été dénoncés dans ce rapport. Tout cela pour souligner que plusieurs manifestations pacifiques organisées par la société civile ont été interdites et réprimées.

Magib GAYE

LENTEUR DES AUTORITES SUR LA REL Les travailleurs investissent l

Face à la lenteur du Gouvernement dans le processus de leur société, l'intersyndicale des travailleurs de la portation de la société nouvelle des conserveries (S.E/S.n.c.d.s) sont sortis de leur réserve. En conférence hier, ces travailleurs lancent un cri de cœur à l'Etat. Coréens reprennent le fleuron de l'industrie thonière de pêche afin que cette filière ne puisse pas mettre l paillason. Toutefois, pour se faire entendre, l'intersyndiqué de descendre dans la rue mercredi prochain pour

hommiste

ire pour la
le l'homme
tuation d
clignotar
ier, l'intir
istes et c
s atteintes

situation quasi dramatique à laquelle est confronté le journaliste qui dénonce la corruption.

Le Point du jour
Sam 29 - Dim 30
Octobre 2011

Ce qui permet aux panelistes de soutenir que les journalistes sénégalais qui dénoncent les actes de corruption ont subi des harcèlements judiciaires pour la période 2010-2011.

Des atteintes par rapport à des manifestations pacifiques

Alors que les marches pacifiques sont protégées par l'article 10 de la constitution, ce rapport a noté que plusieurs marches et manifestations pacifiques organisées par différents groupes de la société civile ont été interdites et réprimées en 2010. De nombreux cas d'injustices comme le cas de M. Aliou Diakhaté, coordonnateur du collectif des habitants de Hann Maristes, arrêté pour trouble à l'ordre public dans le bureau du Préfet ont été dénoncés dans ce rapport. Tout cela pour souligner que plusieurs manifestations pacifiques organisées par la société civile ont été interdites et réprimées.

Magib GAYE

port Léopold Sédar Senghor, il a été bloqué par la sécurité aéroportuaire pour défaut de visa. La Fidh a pondu un communiqué dans lequel, elle a dénoncé et condamné cet acte.

La rétention «arbitraire» du secrétaire général de la Fidh au Commissariat de la Police de l'air et des frontières de l'aéroport internationale Léopold Sédar Senghor, a été mal accueillie par les droits de l'homme. En marge de la présentation du 14ème Rapport annuel de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme sur la situation des défenseurs dans le monde, la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (Fidh) a pondu communiqué dans lequel, elle a dénoncé et condamné cet acte.

Lu par le boss de la Ligue des droits de l'homme au Sénégal, Me Assane Dioma Ndiaye, le message résume en quelques mots que la rétention du secrétaire général de la Fidh à l'aéroport de Dakar constitue «une illustration supplémentaire que la démocratie est en danger au Sénégal». Toutefois, selon la présidente de la Fidh, Souhayr Belhassen, «la rétention de Paul Nsapu est symptomatique de la dérive des autorités sénégalaises vers le déni de justice et de droit. Nous

condamnons fermement cette mesure arbitraire et non fondée et dénonçons une atteinte majeure à la liberté d'expression».

Pour le président d'honneur de la Fidh, Me Sidiki Kaba, «notre pays ne doit pas tomber dans l'arbitraire, mais doit se conformer au strict respect de la Constitution et des instruments régionaux et internationaux des droits de l'homme qui garantissent toutes les libertés d'expression, d'information et de manifestation».

Paul Nsapu s'est vu refuser l'entrée dans le territoire sénégalais et retenu à l'aéroport Léopold Sédar Senghor de Dakar depuis jeudi soir. Il devrait, selon des informations dont nous disposons, présenter le 14ème Rapport annuel de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme sur la situation des défenseurs dans le monde.

Les droits de l'homme ont profité aussi pour dénoncer le blocage d'exemplaires du Rapport annuel 2011 intitulé L'Obstination du témoignage par la douane sénégalaise.

A.M.GAYE



n allié de l'op-
ssi par la mo-
écret numéro
e cadre régle-
quel ces Ong

et harcèle-
ournalistes
pas occulté la

DES AUTORITES SUR LA RELANCE DE L'INDUSTRIE THONIERE Travailleurs investissent la rue mercredi prochain

nteur du Gouvernement dans le processus de reprise
été, l'intersyndicale des travailleurs de la société d'ex-
e la société nouvelle des conserveries du Sénégal
(s) sont sortis de leur réserve. En conférence de presse
travailleurs lancent un cri de cœur à l'Etat pour que les
prennent le fleuron de l'industrie thonière de produits
in que cette filière ne puisse pas mettre la clé sous le
Toutefois, pour se faire entendre, l'intersyndicale a dé-
pendre dans la rue mercredi prochain pour dénoncer le
Gouvernement.

e encore une fois de plus
ntersyndicale des travail-
ité d'exportation de la so-
des conserveries du
n.c.d.s) a pris la ferme dé-
ndre dans la rue pour dé-
eurs dans le processus de
société. Hier lors de leur
la presse, ces travailleurs
s rester les bras croisés à
isi, ces travailleurs comp-
re le mercredi prochain
tendre.

e Fall, Secrétaire Général
Confédération Nationale

porte-parole est d'abord revenu sur les réalisations que l'entreprise a pu faire.

A l'en croire, la société d'exportation de la société nouvelle des conserveries du Sénégal était la dixième entreprise sénégalaise en termes de chiffres d'affaires avec plus de 30 millions d'Euros de ventes annuelles, soit 57% des exportations de l'ensemble de la filière thon. A cela s'ajoute le fait que la société a généré plus de 4.000 emplois, des recettes qui s'élèveraient à 1,5 milliard de francs au profit du port autonome de Dakar chaque année.

D'après, Lamine Fall avec la crise sur le marché mondiale du thon et la défiance

plongé la société dans une situation financière très difficile. Par ailleurs, le porte-parole a fait savoir qu'«actuellement, la direction générale a trouvé des partenaires coréens qui sont prêts à reprendre toute l'activité en la développant et créer plus de 3000 emplois». Il continue en révélant que «ce groupe possède une surface financière qui lui permet d'acquérir l'entreprise avec tous les droits acquis des travailleurs». Cependant, les travailleurs n'arrivent pas à comprendre pourquoi après la visite des coréens, le dossier traîne encore au niveau du ministère de l'Economie et des finances. Dans la même veine, l'intersyndicale interpelle les autorités de l'Etat pour que le dossier coréen n'échappe pas encore au Sénégal.

Et pour clore leur discours, ces travailleurs voient à travers cette lenteur «la main des lobbies qui cherchent la liquidation de l'entreprise et l'acquérir au franc symbolique» «il faut arrêter, nous ne l'accepterons pas» avertissent-ils.

Mame Fatou FATY

PROTECTION DES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

Le Sénégal, un mauvais élève

En matière de protection des défenseurs des droits de l'homme, le Sénégal figure parmi les mauvais élèves. La manière dont elle traite ces derniers est dénoncée.

Marianne NDIAYE

Le 14e rapport annuel 2011 de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme a été publié, hier. Et le Sénégal a été cité dans ce document comme étant un mauvais élève.

Parlant d'abord du contexte politique, le rapport a relevé : «les mouvements de protestation sociale portant sur la gestion par le gouvernement des affaires sociales se sont intensifiés en 2010-2011, avec la multiplication des manifestations, parfois violentes dans la capitale et dans l'ensemble du pays». Également, «les réticences du président sénégalais, à faire juger au Sénégal, Hissène Habré, a suscité une vive réaction au sein de la société civile africaine et internationale. En effet, le président a publiquement déclaré, le 11 décembre 2010, regretter avoir accepté un tel dossier et souhaité s'en débarrasser faute de soutien», indique le rapport.

Même cas de figure en ce qui concerne les relations entre le pouvoir et la société civile. «En 2010, les relations entre le pouvoir et la société civile se sont tendues, celles-ci étant de plus en plus assimilées par les autorités à l'opposition politique et l'Etat a tenté de contrôler les activités des organisations de défense des droits de l'homme», souligne le document. En guise d'exemple, le rapport dit : «le président a doublé par décret du 20 octobre 2010, le nombre des représentants nommés par l'Etat et a exclu du Conseil de régulation des marchés publics, les trois membres issus du forum civil, la section sénégalaise de l'Ong 'transparency international', car ceux-ci dérangeraient par leurs dénonciations systé-

matiques des pratiques de mauvaise gouvernance contraires à la transparence et à la lutte contre la corruption».

Intimidation et harcèlement judiciaire de l'Etat à l'encontre des journalistes

Le rapport souligne l'intimidation et le harcèlement judiciaire de l'Etat à l'encontre des journalistes dénonçant la corruption. «En attendant la révision du Code de la presse, les journalistes qui mettent à jour et dénoncent les actes de corruption ont continué de subir un harcèlement judiciaire», renseigne le rapport qui souligne : «Alors qu'il se trouve toujours en instance d'appel contre le directeur de la société sénégalaise de jeux (Lonase), dans le cadre d'une précédente condamnation pour diffusion de fausses nouvelles, le journaliste d'investigation Abdou Latif Coulibaly, directeur du magazine 'la Gazette' a été reconnu coupable le 16 novembre 2010 par le tribunal correctionnel de Dakar». Donnant plus de preuve, l'observatoire d'indiquer : «en corrélation avec ces dossier, le 05 juin 2010, des policiers se sont introduits de force dans la maison d'édition du quotidien indépendant 'Le Populaire', et ont confisqué une partie de son équipement d'imprimerie. Le but de cette action aurait été d'éviter la publication d'une pétition de Bara Tall, l'un des actionnaires du groupe Com7 qui possède 'Le Populaire', demandant l'ouverture d'une procédure judiciaire sur les transactions économiques de l'affaire Sudatel».

Dans l'optique de démontrer les dérives de l'Etat en ce qui concerne le respect des droits

de l'homme et des libertés, l'observatoire relève les atteintes à la liberté de réunion pacifique. «Alors que les marches pacifiques sont protégées par l'article 10 de la Constitution comme une forme d'exercices de la liberté d'expression, plusieurs marches et manifestations pacifiques organisées par différents groupes de la société civile ont été interdites

Le Populaire
Sam 29 - Dim 30
Octobre 2011

et réprimées en 2010.». Le document cite «la manifestation pacifique du collectif des associations de Hann Maristes organisée pour protester contre l'attribution d'une partie du périmètre des lacs artificiels de la cité à des promoteurs immobiliers et prévue pour le 22 mai 2010 a été interdite par le préfet de Dakar».

BLOCAGE DE PAUL NSAPU, SECRETAIRE GENERAL DE LA FIDH A L'AEROPORT DE DAKAR

Les défenseurs des droits de l'homme s'insurgent contre la décision des autorités sénégalaises

Marianne NDIAYE

La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (Fidh), la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme (Raddho), la Ligue sénégalaise des droits de l'homme (Fidh), l'Organisation nationale des droits de l'homme (Onhd) et l'organisation mondiale contre la torture (Omct) ont sorti une déclaration commune pour s'insurger contre le blocage par les autorités sénégalaises de Paul Nsapu, Secrétaire général de la Fidh. En effet, ce dernier devait présenter hier au Sénégal le 14e rapport annuel de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme, mais depuis le 27 octobre, il est maintenu en rétention au commissariat de la police de l'air et des frontières de l'aéroport international Léopold Sédar Senghor de Dakar.

Et face à cette situation jugée scandaleuse par les droit-de-l'hommes, Souhary Belhassen, présidente de la Fidh peste : «la rétention de Paul Nsapu est symptomatique de la dérive des autorisés sénégalaises vers le déni de justice et de droit. Nous condamnons fermement cette mesure arbitraire et non fondée et

dénonçons une atteinte majeure à la liberté d'expression».

Et à en croire Assane Dioma Ndiaye qui lisait, hier face à la presse, la déclaration commune : «nos organisations s'inquiètent d'ailleurs de la multiplication des attaques et des menaces de la part du camp présidentiel à l'encontre de toute voix contestataire s'exprimant sur la situation politique et démocratique du Sénégal». Revenant sur la déclaration du ministre de l'intérieur, Ousmane Ngom, Assane Dioma Ndiaye de dire : «quand le gouvernement parle de réfugié, c'est vraiment regrettable. Et c'est une forme de stigmatisation parce que Paul Nsapu ne venait pas au Sénégal en qualité de réfugié. Il venait en qualité de vice-président». Et sous ce rapport «les arguments que donne le ministre de l'Intérieur sont des arguments fallacieux et nous avons été choqués de tels propos», dit-il tout en indiquant que «c'est un scandale, ce qui se passe aujourd'hui avec l'affaire de Paul Nsapu».

«Dès lors qu'on ne lui permet pas de fouler le sol sénégalais, au moins qu'on ait la courtoisie de le mettre dans le premier avion pour qu'il puisse retourner d'où il vient», peste Assane Dioma Ndiaye.

Le mauvais élève

droits de l'homme, le manière dont elle traite ces

des pratiques de mauvaise gouvernantes à la transparence et à la lutte corruption».

ation et harcèlement judiciaire it à l'encontre des journalistes

Il souligne l'intimidation et le harcèlement de l'Etat à l'encontre des journalistes dénonçant la corruption. «En attendant la révision du Code de la presse, les journalistes mettent à jour et dénoncent les pratiques de corruption ont continué de subir un harcèlement judiciaire», renseigne le rapport. «Alors qu'il se trouve toujours en instance d'appel contre le directeur de la Fédération sénégalaise de jeux (Lonase), dans la même précédente condamnation pour de fausses nouvelles, le journaliste Abdou Latif Coulibaly, directeur de la revue 'la Gazette' a été reconnu coupable de corruption par le tribunal de Dakar». Donnant plus de détails, l'observatoire d'indiquer : «en corrélant ces dossiers, le 05 juin 2010, des poursuites ont été introduites de force dans la édition du quotidien indépendant 'Le Populaire', et ont confisqué une partie de son matériel d'imprimerie. Le but de cette mesure est d'éviter la publication d'une enquête de Bara Tall, l'un des actionnaires du journal qui possède 'Le Populaire', et l'ouverture d'une procédure judiciaire sur des transactions économiques de l'entreprise».

l'objectif de démontrer les dérives de l'Etat qui concerne le respect des droits

de l'homme et des libertés, l'observatoire relève les atteintes à la liberté de réunion pacifique. «Alors que les marches pacifiques sont protégées par l'article 10 de la Constitution comme une forme d'exercices de la liberté d'expression, plusieurs marches et manifestations pacifiques organisées par différents groupes de la société civile ont été interdites

Le Populaire
Sam 29 - Dim 30
Octobre 2011

document cite «la décision de l'Etat de suspendre l'activité des associations de défense des droits de l'homme organisées pour promouvoir la transparence dans une partie du périmètre des lacs artificiels de la cité à des promoteurs immobiliers et prévue pour le 22 mai 2010 a été interdite par le préfet de Dakar».

BLOCAGE DE PAUL NSAPU, SECRETAIRE GENERAL DE LA FIDH A L'AEROPORT DE DAKAR

Les défenseurs des droits de l'homme s'insurgent contre la décision des autorités sénégalaises

Marianne NDIAYE

La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (Fidh), la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme (Raddho), la Ligue sénégalaise des droits de l'homme (Fidh), l'Organisation nationale des droits de l'homme (Ondh) et l'organisation mondiale contre la torture (Omcct) ont sorti une déclaration commune pour s'insurger contre le blocage par les autorités sénégalaises de Paul Nsapu, Secrétaire général de la Fidh. En effet, ce dernier devait présenter hier au Sénégal le 14e rapport annuel de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme, mais depuis le 27 octobre, il est maintenu en rétention au commissariat de la police de l'air et des frontières de l'aéroport international Léopold Sédar Senghor de Dakar.

Et face à cette situation jugée scandaleuse par les défenseurs des droits de l'homme, Souhary Belhassen, présidente de la Fidh peste : «la rétention de Paul Nsapu est symptomatique de la dérive des autorités sénégalaises vers le déni de justice et de droit. Nous condamnons fermement cette mesure arbitraire et non fondée et

dénonçons une atteinte majeure à la liberté d'expression».

Et à en croire Assane Dioma Ndiaye qui lisait hier face à la presse, la déclaration commune : «nos organisations s'inquiètent d'ailleurs de la multiplication des attaques et des menaces de la part du camp présidentiel à l'encontre de toute voix contestataire s'exprimant sur la situation politique et démocratique du Sénégal». Revenant sur la déclaration du ministre de l'intérieur, Ousmane Ngom, Assane Dioma Ndiaye de dire : «quand le gouvernement parle de réfugié, c'est vraiment regrettable. Et c'est une forme de stigmatisation parce que Paul Nsapu ne venait pas au Sénégal en qualité de réfugié. Il venait en qualité de vice-président». Et sous ce rapport «les arguments que donne le ministre de l'intérieur sont des arguments fallacieux et nous avons été choqués de tels propos», dit-il tout en indiquant que «c'est un scandale, ce qui se passe aujourd'hui avec l'affaire de Paul Nsapu».

«Dès lors qu'on ne lui permet pas de fouler le sol sénégalais, au moins qu'on ait la courtoisie de le mettre dans le premier avion pour qu'il puisse retourner d'où il vient», peste Assane Dioma Ndiaye.

Des exemplaires en français du dernier rapport annuel de l'observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme sont retenus par la douane. «Selon les informations reçues, la Direction de la surveillance du territoire (Dst) conditionne le dédouanement à la vérification du chapitre sur la situation des défenseurs au Sénégal. Donc tout problème douanier est d'ailleurs exclu, puisque les ouvrages, qui ne sont pas vendus, ne sont pas soumis à une quelconque taxation douanière au Sénégal», lit on dans la déclaration commune faite conjointement par les 5 organisations de défenses des droits de l'homme. Ivre de colère, Alioune Tine soutient : «nous allons examiner les possibilités de porter plainte contre la Douane ou la Direction de la surveillance du territoire (Dst). Parce qu'en réalité ce dysfonctionnement entre les deux services qui nous vaut aujourd'hui qu'on n'ait même pas les rapports, est grave». «Où est l'Etat dans tout ça ?» s'interroge-t-il non sans ajouter : «on va essayer de créer une jurisprudence entre ces deux services».

hing

LITE - FORCES

POTENTIEL

l'exploiter

railler sur ses défauts

er dans la direction choisie

lsdli

SPECIAL PROMO VACANCES

PORTABLE NEUF

HP Acer : Processeur Dual-core
2.13 /RAM : 2 Go /Disque Dur 300Go
 + Graveur DVD + Système d'exploitation
 Windows 7 webcam wifi Bluetooth à **300 000F**

HP 620 : Processeur Dual-core
2.3 /RAM : 2Go /Disque Dur 250Go
 + Graveur DVD + webcam wifi Bluetooth intégré
 Système d'exploitation Windows 7 à **280 000F**

HP P4 : 1.5 à 1.6 / 256 / 20Go + CRT 17"	40 000F
HP P4 : 2.4 / 256 / 20Go + CRT 17"	45 000F
HP P4 : 1.5 à 1.6 / 256 / 20Go + plat 15"	65 000F
HP P4 : 1.7 à 1.8 / 256 / 20Go + plat 15"	75 000F
HP P4 : 2.0 à 2.4 / 512 / 40Go + plat 15"	85 000F
HP P4 : 2.4 / 512 / 40Go + plat 17"	100 000F
HP P4 : 2.8 / 512 / 40Go + plat 17"	110 000F
HP P4 : 2.8 / 1024 / 80Go + plat 17"	120 000F
HP P4 : 3.0 / 1024 / 80Go + plat 17"	125 000F

DEPECHEZ VOUS STOCK LIMITE

ADRESSE 1: Parcelles Assainies Unité 05, près du cinéma Unité 03
 Tél : (00221) 33 851 57 32 - 77 634 61 71

ADRESSE 2: Fass Casier 85, en face rond point ONU.
 Tél : (00221) 33 821 04 17 - 77 634 61 71
<http://www.lsdli.com> - Email : cheikh.samb@lsdli.com

CONVEY D'AVO VOTRE CABINET

TAMAKA Spécial

Actualité

RETENTION DU RAPPORT 2011 DE LA FIDH

Son secrétaire général interdit de séjour au Sénégal, la Fidh dénonce «les dérives» du gouvernement

Afin d'étouffer le contenu du rapport 2011 de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme sur le Sénégal, le secrétaire général de la Fidh, Paul Nsapu, et les exemplaires du document ont été bloqués à l'aéroport par la police de l'air et des frontières.

La chaise qui lui a été réservée est finalement restée inoccupée hier au point de presse organisé par l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme. Depuis jeudi dernier, Paul Nsapu, Secrétaire général de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (Fidh), est bloqué au commissariat de la police de l'air et des frontières de l'aéroport Léopold Sédar Senghor de Dakar. Tout comme les exemplaires du rapport 2011 de l'observatoire sur la protection des défenseurs des droits de l'Homme acheminés à Dakar et qui ont été bloqués par les services des Douanes sénégalaises pour vérification du contenu concernant le

Sénégal. Paul Nsapu fait les cent pas en attendant d'être fixé sur son sort. «La rétention de Paul Nsapu est symptomatique de la dérive des autorités sénégalaise vers le déni de justice et de droit. Nous condamnons fermement cette mesure arbitraire et non-fondée et dénonçons une atteinte majeure à la liberté d'expression», a déclaré dans un communiqué Souhayr Belhassen, présidente de la Fidh. Me Sidiki Kaba, président d'honneur de l'organisme, a pour sa part estimé que «notre pays ne doit pas tomber dans l'arbitraire, mais doit se conformer au strict respect de la Constitution et les instruments régionaux et internationaux des droits de l'Homme qui garantissent tous la liberté d'expression, d'information et de manifestation».

Pourquoi le gouvernement en voudrait-il à ce point à la Fidh ? Que contient le rapport 2011 sur l'état des droits de l'Homme et des libertés au Sénégal pour susciter une volonté de censure chez les autorités sénégalaises ? Ou l'Etat du Sénégal serait-il en train de faire payer à

la Fidh d'avoir ouvert ses locaux à Paris le 23 octobre dernier au M23 à Paris ? En effet, après leurs séjour en France et en Belgique, Alioune Tine, Bara Tall, Cheikh Tidiane Gadio et Katy Cissé Wone ont tenu une conférence de presse le 18 octobre dernier à Paris pour faire le point sur leurs rencontres avec les autorités fran-

çaises et de l'Union européenne. Sur place, ils avaient dénoncé la candidature annoncée de Wade pour un troisième mandat. «Le silence de la communauté internationale nous dérange. Et c'est un faux silence d'ailleurs, puisque tout le monde en parle. Tout le monde parle du Sénégal et de la grave situation qui y pré-

vaut», avait laissé entendre Cheikh Tidiane Gadio, qui attirait ainsi l'attention de la communauté internationale et à qui le M23 avait demandé à prendre ses responsabilités. «On n'est plus dans un Etat de droit, on vire vers un Etat d'exception», a estimé hier Alioune Tine, président de la Raddho. En attendant, Paul Nsapu poireaute à l'aéroport, entouré des exemplaires du rapport 2011 de la Fidh si redouté par un pouvoir soucieux de son image à quelques encablures de la Présidentielle 2012.

MAMADOU ALPHA SANE

«Paul Nsapu ne remplissait pas les conditions d'entrée»

Informé de la saisine de la presse au sujet du blocage de Paul Nsapu Mukulu à l'aéroport, le ministère de l'intérieur, par le biais d'un communiqué, précise que le secrétaire général de la Fidh, ressortissant de la République Démocratique du Congo et titulaire d'un passeport «bleu» délivré par les autorités belges au nom du Haut Commissariat aux Réfugiés, «est assujéti au visa d'entrée au Sénégal». Les services de Me Ousmane Ngom indiquent qu'«une demande de visa formu-

lée par la présidente de la Fidh au profit de Paul Nsapu a été enregistrée le 25 octobre et imputée le 26 octobre au service compétent. Avant toute réponse des autorités sénégalaises, Monsieur Mukulu a débarqué à Dakar. Ne remplissant pas les conditions d'entrée, il a été, conformément à la loi, bloqué à l'aéroport par les fonctionnaires de l'immigration, en vue de son refolement vers son aéroport d'embarquement».

MAMADOU ALPHA SANE

CONSTRUCTION D'HABITATS SOCIAUX

Wade décrète la gratuité des terrains pour les promoteurs

Désormais, les promoteurs privés qui veulent investir dans la promotion des logements sociaux vont bénéficier gratuitement des terrains. Le chef de l'Etat en a décidé ainsi pour, dit-il, pousser les promoteurs à donner des logements à moindre coût aux Sénégalais dont les revenus sont faibles. Me Wade a fait cette annonce hier lors de sa visite de chantier à la cité des fonctionnaires à Diamniadio, localité située à 32 Km de Dakar : «Un vaste projet de construction de 5 000 logements à travers le pays dont les 2850 sont prévus avec un coût global de 25 milliards à Diamniadio», selon le chef de l'Etat.

Dans son speech, le Président Wade trouve «inconcevable qu'un Sénégalais qui veut construire une maison n'arrive pas à disposer d'un terrain», à cause des longues procédures d'acquisition, qu'il a décidé aujourd'hui de simplifier. Le slogan «Une famille un toit» est devenu selon lui «une affaire de tous». Et chacun doit s'y investir pour permettre à tous les Sénégalais d'avoir un toit et de sortir de la pauvreté, même si le Sénégal, soutient-il, est considéré comme un pays intermé-

Dar-es-alam de Diamniadio ont voulu manifester pour exprimer leurs difficultés au chef de l'Etat. Mais avant l'arrivée de Me Wade, les manifestants, qui ont arboré des foulards rouges, ont été conduits à la gendarmerie de Diamniadio avant d'être libérés à la fin de la manifestation.

OUSSEYNOU THIAM

INFRASTRUCTURES ROUTIERES

Karim répond à «ceux qui disent que la route ne se mange pas»

Le ministre d'Etat, ministre de la Coopération internationale, des Transports aériens, des Infrastructures et de l'Energie a reçu hier l'Association des chauffeurs de Taxi et les transporteurs du Sénégal. «Ils voulaient me rencontrer depuis plusieurs mois pour me remercier et me féliciter pour les infrastructures réalisées à Dakar et sur l'ensemble du pays, indique Karim Wade. J'étais un peu gêné par cette rencontre, mais ils ont insisté et finalement j'ai cédé». Selon lui, la forte mobilisation des acteurs du transport est «la meilleure réponse à ceux qui disent que la route ne se mange pas».

Satisfait de constater l'adhésion des transporteurs, Karim Wade leur a fait part d'un nouveau projet d'infrastructures routières, qui vise à accélérer le programme de

PROGRAMME «UNE FAMILLE, UN TOIT» 25 milliards d'investissements pour 1 500 logements par an

APS - Le programme «Une famille, un toit» lancé par le gouvernement et des privés sénégalais prévoit la construction de 1 500 logements sociaux par an, avec un investissement global de 25 milliards de francs CFA, a indiqué son promoteur, Magatte Diop hier, à Diamniadio. «Nous allons pouvoir, d'ici à deux ans, livrer

promoteurs sénégalais à s'investir dans la construction de logements sociaux.

A travers l'exemple des logements du Plan Jaxaay, Me Wade a révélé qu'il a voulu démontrer qu'il était possible de faire des logements de qualité à bas prix. Il a précisé que c'est logique que les logements de Jaxaay soient moins chers que ceux des autres promoteurs comme Maguette Diop. Me Wade a rappelé que c'est l'Etat qui a pris entièrement en charge les Vrd (assainissement, aduction d'eau, voirie, électrification, etc.). Cependant, pour les projets privés, ce sont ces derniers qui prennent tout en charge.

Me Wade a invité les promoteurs à investir davantage dans le logement social en les incitant à penser aux régions de l'intérieur où la densité est encore moins importante qu'à Dakar qui compte 2700 habitants au kilomètre carré.

Le président de la République a rappelé que l'une de ses premières préoccupations a été de voir comment, devant de niveau faible des revenus des Sénégalais, améliorer les conditions de vie des populations. Une des réponses a été pour lui la promotion des logements sociaux. Il s'est dit heureux de constater qu'aujourd'hui, sa vision se concrétise. Cela coïncide avec la classification de notre pays comme pays à revenu intermédiaire. Me Wade a expliqué qu'en 2000, le Sénégal était classé comme pays pauvre, avec un revenu per capita de moins de 500 dollars Us. Aujourd'hui, avec les nombreux efforts de l'alternance, le Sénégal est sorti de cette catégorie pour se retrouver dans le peloton de tête des pays intermédiaires tendant vers l'émergence avec un revenu de 1350 dollars Us par habitant.



Le président Wade en compagnie du promoteur, visitant une des maisons témoins.

Pour l'atteinte des Omd (Objectifs du millénaire pour le développement),

Le Soleil
Sam 29 - Dim 30
Octobre 2011

Il a indiqué qu'il était possible d'ouvrir une université à Diamniadio pour continuer à désengorger l'Ucad.

Le maire de la ville de Diamniadio, après avoir souhaité la bienvenue au chef de l'Etat, a dit toute sa fierté de voir sa commune abriter un tel projet. Walter Edouard, un des partenaires du promoteur, a dit sa joie d'avoir pu participer à la réalisation du projet.

Le promoteur Maguette Diop a indiqué qu'on ne peut prétendre régler les problèmes des Sénégalais sans passer par la résolution de la question du logement qui se pose dans la capitale sénégalaise, surtout chez les fonctionnaires. Il a salué la générosité du président Wade qui, non seulement a invité le secteur privé à venir participer à l'œuvre de construction nationale, mais aussi et surtout leur montre la voie en construisant le modèle de logements sociaux avec le plan Jaxaay.

Le programme « Une famille, un toit » est un projet de construction de 5.000 logements sociaux à Dakar et dans les régions.

M. Sarr DIAKHATE

La mission que son vénéré père, Cheikh Ibrahim Niassé dit Baye lui avait donnée au sortir d'une audience au Palais de la République avec le président Senghor, Serigne Mamoune Niassé, qui venait juste de terminer ses études à l'université Al Azar du Caire, l'aura remplie jusqu'au bout.

Cette mission consistait à se mettre au service de l'homme, à travers ses dimensions religieuse, politique, sociale et culturelle.

Cheikh Mamoune Ibrahim était un prédestiné qui ne fut pas porte-parole de la famille de Baye Niassé par hasard. Sa générosité légendaire, sa disponibilité et son engagement pour tout ce qui concernait Médina Baye l'avaient propulsé au-devant de la scène dans une cité où il était aimé de tous.

Sa disparition, juste après la prière de 17 heures, a surpris la cité religieuse de Médina où les populations ont commencé à converger dès l'annonce de la nouvelle par le khalife général de Médina Baye. Cheikh Ahmet Tidiane Niassé, qui nous a reçus dans son salon, en-

touré de quelques-uns de ses frères et de moukhadams, a insisté sur les qualités du disparu « qui était un pilier de Médina Baye ». Son rappel à Dieu est une véritable perte pour la tarikha tidiane dont il était un ardent défenseur, mais surtout pour la cité religieuse dont il s'occupait du rayonnement.

En tout cas, dès après l'annonce de la disparition de Cheikh Mamoune, les coups de fils furent de partout, des autorités étatiques d'Afrique et du monde, mais également des talibés et moukhadams des Etats-Unis, d'Angleterre, du Nigeria, du Niger, du Mali et de la Mauritanie ont déjà fait des réservations pour rallier Médina Baye.

Un tel événement, on le sait, nécessite des dispositions sécuritaires particulières. C'est ainsi que dès qu'il a été mis au courant du décès, le gouverneur Amadou Sy, accompagné du commissaire central et du commandant de légion, en rapport avec l'équipe chargée des funérailles, va prendre les dispositions nécessaires pour éviter tout débordement. **Mamadou CISSE**

REFUS D'ENTREE AU SENEGAL A PAUL NSAPU MUKULU DE LA FIDH «Il s'agit d'une procédure régulière appliquée dans tous les aéroports»

A propos du refus d'entrée au Sénégal de M. Mukulu de la Fidh, le ministère de l'Intérieur indique « qu'il s'agit d'une procédure régulière appliquée dans tous les aéroports aux voyageurs ne remplissant pas les conditions d'entrée dans les pays de destination ».

Selon un communiqué parvenu à notre rédaction, le ministère de l'Intérieur précise qu'il a été informé de la saisine de la presse par

des organisations de défense des droits de l'homme au sujet du refus d'entrée sur le territoire national opposé au sieur Paul Nsapu Mukulu de la Fidh, arrivé à l'aéroport Léopold Sédar Senghor, hier, à 19H20, par vol Sn-Brussels.

Le ministère souligne que M. Mukulu, ressortissant de la République démocratique du Congo, titulaire d'un passeport « bleu » délivré par les autorités belges au nom du Haut

Commissariat aux réfugiés, est assujéti au visa d'entrée au Sénégal.

Le ministère de l'Intérieur précise qu'une demande de visa formulée par la présidente de la Fidh au profit de M. Mukulu a été enregistrée, le 25 octobre, et imputée le 26 octobre au service compétent.

Avant toute réponse des autorités sénégalaises, ajoute le communiqué, M. Mukulu a débarqué à Dakar et, ne remplissant pas les condi-

tions d'entrée, il a été, conformément à la loi, bloqué à l'aéroport par les fonctionnaires de l'immigration en vue de son refoulement vers son aéroport d'embarquement.

Selon le ministère, il s'agit d'une procédure régulière, appliquée dans tous les aéroports du monde aux voyageurs ne remplissant pas les conditions d'entrée dans les pays de destination.

EI H.A.T.

alité

BLOCAGE DU «RAPPORT ACCABLANT» DE LA FIDH A L'AEROPORT DE DAKAR PAR LA DOUANE

Parce que le Sénégal est classé dernier élève de la classe dans le «rapport accablant» de la Fidh sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, la Douane bloque les exemplaires dudit rapport dans sa version française à l'aéroport. Réaction des «droits de l'hommiste» : «tout problème douanier est exclu puisque les ouvrages, qui ne sont pas vendus, ne sont pas soumis à une quelconque taxation douanière au Sénégal».

Le Sénégal, terre de violation des droits humains ?

Fausse note dans le rendez-vous des défenseurs des droits de l'homme avec la presse, hier ! La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (Fidh) devait présenter le 14e rapport annuel 2011 sur la situation des défenseurs des droits de l'homme au Sénégal, ce vendredi, dans les locaux de l'Ecole nationale d'administration. Les observateurs n'ont pas eu droit au fameux rapport, du fait que la Douane sénégalaise retient, depuis le 19 octobre dernier, des exemplaires en français du dernier rapport annuel qui devait servir de bréviaire à l'occasion du lancement mondial de ce rapport sur la situation des défenseurs.

Selon les informations livrées lors de ces échanges avec la presse, la Direction de la surveillance du territoire (Dst) conditionne le dédouanement à la vérification du chapitre sur la situation des défenseurs au Sénégal. Face à cette situation préjudiciable au combat mené par ces derniers, ces militants des droits humains indiquent que «tout problème douanier est exclu puisque les ouvrages, qui ne sont pas vendus, ne sont pas soumis à une quelconque taxation douanière au Sénégal».

La transition était toute trouvée pour évoquer les nombreux cas de censure des ouvrages. Aujourd'hui, on en dénombre 15 qui sont bloqués par la Douane. L'autre cas de violation de droit humain au Sénégal passé au peigne fin est la rétention du secrétaire général de la Fidh, Paul Nsapu, à l'aéroport de Dakar, depuis le 27 octobre dernier, alors qu'il venait présenter au Sénégal le rapport. Les camarades d'Alioune Tine dénoncent ainsi «l'intransigeance des autorités sénégalaises» qui bloquent leur camarade militant des droits



Membre actif de la Fidh, Me Assane Dioma Ndiaye avoue que ses camarades sont inquiets face à l'escalade de la violence au Sénégal.

2012, est montée d'un cran ces dernières semaines avec, entre autres, des «menaces de mort à l'égard des représentants de la société civile», «agression de membres de partis politiques», «condamnation d'opposants», «communication agressive contre les opposants à une troisième candidature du président Wade». Le mouvement politique Luy Jot Jotna, dirigé par le candidat à l'élection présidentielle Cheikh Tidiane Gadio, a été la cible de plusieurs agressions. Cela s'est traduit par l'agression du responsable Modou Fall Kaala par des nervis, sous le regard passif des forces de l'ordre. Au courant de ce mois, Cheikh Tidiane Gadio, membre du mouvement M23 était sous le feu de «virulentes» critiques et menaces en raison d'un voyage réalisé en Europe et d'une conférence de presse tenue dans les

l'agression de la coordonnatrice départementale de Luy Jot Jotna de Bambey, Mme Gnagna Ndaw Seck, par des nervis supposés être mandatés par la ministre Aïda Mbodj ; les intimidations contre les opposants ; la condamnation de Malick Noël Seck ; l'encercllement par des nervis des maisons de Moustapha Niassé, Tanor Dieng et autres ont été aussi passés au peigne fin, lors de ces échanges avec la presse. ?Et pour boucler la boucle, les défenseurs des droits de l'homme dénoncent l'agression d'Alioune Tine lors des événements du 23 juin ainsi que les menaces et intimidations préférées à son encontre. Cette affaire fera même l'objet d'un procès entre Alioune Tine et la responsable politique libérale, Coumba Gaye à qui le patron de la Raddho accuse d'être le com-

situation des défenseurs.

Selon les informations livrées lors de ces échanges avec la presse, la Direction de la surveillance du territoire (Dst) conditionne le dédouanement à la vérification du chapitre sur la situation des défenseurs au Sénégal. Face à cette situation préjudiciable au combat mené par ces derniers, ces militants des droits humains indiquent que «tout problème douanier est exclu puisque les ouvrages, qui ne sont pas vendus, ne sont pas soumis à une quelconque taxation douanière au Sénégal».

La transition était toute trouvée pour évoquer les nombreux cas de censure des ouvrages. Aujourd'hui, on en dénombre 15 qui sont bloqués par la Douane. L'autre cas de violation de droit humain au Sénégal passé au peigne fin est la rétention du secrétaire général de la Fidh, Paul Nsapu, à l'aéroport de Dakar, depuis le 27 octobre dernier, alors qu'il venait présenter au Sénégal le rapport. Les camarades d'Alioune Tine dénoncent ainsi «l'intransigeance des autorités sénégalaises» qui bloquent leur camarade militant des droits de l'homme au commissariat de la police de l'air et des frontières. Pour le coordonnateur de la Ligue sénégalaise des droits humains, cette situation est une «illustration supplémentaire que la démocratie est en danger au Sénégal».

L'autre réaction portée sur cette nouvelle donne est que les «droits de l'homme» y voient une «mesure arbitraire non fondée», une «atteinte à la liberté d'expression», un «scandale» et une «stigmatisation», lorsque le Sénégal évoque le statut de «réfugié politique» ayant quitté le Congo pour venir au Sénégal sans visa. Un «prétexte fallacieux» qui ne tient pas du fait que cela est une collaboration entre Etat qui n'a jamais été démentie, selon Me Assane Dioma Ndiaye. Qui précise que présentement, leur collègue ne demande qu'à être rapatrié.

Intimidations et menaces de mort contre les opposants

La tension politique au Sénégal, à quelques mois des élections présidentielles de



Membre actif de la Fidh, Me Assane Dioma Ndiaye avoue que ses camarades sont inquiets face à l'escalade de la violence au Sénégal.

2012, est montée d'un cran ces dernières semaines avec, entre autres, des «menaces de mort à l'égard des représentants de la société civile», «agression de membres de partis politiques», «condamnation d'opposants», «communication agressive contre les opposants à une troisième candidature du président Wade». Le mouvement politique Luy Jot Jotna, dirigé par le candidat à l'élection présidentielle Cheikh Tidiane Gadio, a été la cible de plusieurs agressions. Cela s'est traduit par l'agression du responsable Modou Fall Kaala par des nervis, sous le regard passif des forces de l'ordre. Au courant de ce mois, Cheikh Tidiane Gadio, membre du mouvement M23 était sous le feu de «virulentes» critiques et menaces en raison d'un voyage réalisé en Europe et d'une conférence de presse tenue dans les locaux de la Fidh. Ce constat amer a été dressé par les militants des droits de l'homme, à la rencontre d'hier.

Toujours dans ce sillage,

l'agression de la coordonnatrice départementale de Luy Jot Jotna de Bambey, Mme Gnagna Ndaw Seck, par des nervis supposés être mandatés par la ministre Aïda Mbodj ; les intimidations contre les opposants ; la condamnation de Malick Noël Seck ; l'encerclement par des nervis des maisons de Moustapha Niassé, Tanor Dieng et autres ont été aussi passés au peigne fin, lors de ces échanges avec la presse. Et pour boucler la boucle, les défenseurs des droits de l'homme dénoncent l'agression d'Alioune Tine lors des événements du 23 juin ainsi que les menaces et intimidations proférées à son encontre. Cette affaire fera même l'objet d'un procès entre Alioune Tine et la responsable politique libérale, Coumba Gaye à qui le patron de la Raddho accuse d'être le commanditaire de ses agressions qu'il qualifie de «tentative d'assassinat». Le procès s'ouvre le 03 novembre prochain.

Pape NDIAYE

RENIEMENT DE SON STATUT D'OBSERVATEUR AUX ELECTIONS Alioune Tine favorable à une saisine de la Cour suprême

Si le gouvernement persiste dans sa volonté de renier à Alioune Tine son statut d'observateur aux prochaines élections présidentielles de 2012, le président de la Raddho envisage de saisir la Cour suprême pour l'annulation de cette mesure qu'il qualifie de «décision inique». L'annonce a été faite, hier vendredi, lors de la publication du rapport 2011 de la Fidh sur la situation des défenseurs des droits de l'homme au Sénégal. Lorsqu'on l'interpelle sur les

motivations de cette volonté du gouvernement de l'écartier des personnalités de la société civile devant veiller à un bon déroulement du scrutin présidentiel, Alioune Tine estime tout simplement que le gouvernement est en colère contre les défenseurs des droits de l'homme à qui il déclare la guerre. M. Tine avertit en indiquant que le Sénégal avance à petits pas vers un Etat d'exception qui, à l'en croire, est le contraire d'un Etat de droit.

P. NDIAYE

Walfadjiri
Sam 29 - Dim 30
Octobre 2011

SÉNÉGAL

La FIDH indignée après l'interdiction d'entrée au Sénégal d'un de ses responsables

Abdoulaye Wade(452) - droits de l'homme(269) - FIDH(37) - RADDHO(16)

28/10/2011 à 21h:51 Par Cécile Sow, à Dakar

10

8

Recommander



Le Sénégal a refusé d'octroyer un visa à Paul Nsapu, secrétaire général de la FIDH.

© D.R.

Paul Nsapu, secrétaire général de la FIDH, s'est vu refuser un visa à son entrée sur le territoire sénégalais. Conséquence : il n'a pu assister à la présentation d'un rapport sur les droits de l'homme, vendredi à Dakar.

La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) a présenté ce vendredi matin à Dakar le dernier rapport de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme, réalisé en collaboration avec l'Organisation mondiale

contre la torture (OMCT). Prévu de longue date au **Sénégal**, cet événement a été marqué par l'absence de Paul Nsapu, l'un des secrétaires généraux de la FIDH.

Ce réfugié de nationalité congolaise s'est vu refuser l'entrée sur le territoire sénégalais pour défaut de visa. Il était arrivé à Dakar le 27 octobre au soir, en provenance de Bruxelles et était accompagné d'**Alioune Tine, le président de la Rencontre africaine des droits de l'homme (Raddho)**. « C'est la première fois que ce genre de choses se produit au Sénégal. Auparavant face à de tels cas, les

UN OEL SUR L'ACTU

Le métro d'Alger en test, le 8 septembre 2011 [...]



Des Libyens partent le camp d'un

TOUTE L'ACTU EN IMAGES

JEUNE AFRIQUE TV



formalités se faisaient sur place», indique Arthur Manet, agent local de la FIDH. Paul Nsapu devrait repartir en direction de Bruxelles dans la soirée du 28 octobre.

"Mesure arbitraire non fondée"

Quant à **Souhayr Belhassem**, la présidente de la fédération elle a fermement condamné « cette mesure arbitraire et non-fondée. Nous dénonçons une atteinte majeure à la liberté d'expression », a-t-elle dit lors de la cérémonie. L'incident s'est produit alors que l'atmosphère pré-électorale s'échauffe. Menaces à l'encontre d'opposants et agressions se sont en effet multipliées ces dernières semaines.

Par ailleurs, cinquante exemplaires de la version française du rapport (en ligne **depuis plusieurs jours ici**) ont été saisis par la douane sénégalaise. Ce document porte sur les abus dont les défenseurs des droits de l'homme sont de plus en plus souvent victimes dans le monde entier.

Recommander 10

8

0

SUR LE MÊME SUJET

[Sénégal : Wade veut retirer à la Raddho son statut d'observateur à la présidentielle](#)

2011-10-04 17:20:05

Imprimer Envoyer Partager

Tous droits de reproduction et de représentation

Article précédent :

[Élections en RDC : sur la ligne de départ](#)

Article suivant :

[Tunisie : les élections vues par la blogosphère](#)

0 RÉACTION(S)

RÉAGIR À CET ARTICLE



Sidya Touré : "Le pouvoir veut manipuler le fichier électoral"

Alors que des élections législatives sont prévues le 29 décembre en Guinée, l'opposition ne cesse de dénoncer les [...]

► TOUTES LES VIDEOS



Le Cameroun au banc d'essai

Premier PIB de la zone Cemac, leader régional dans de nombreux secteurs, le pays a le potentiel pour devenir un champion économique continental. S'en donne-t-il les moyens ?...

► VOIR TOUS LES DOSSIERS

mise à jour 31/10/2011,

6

J'aime 6

1

Sénégal - Les droits de l'homme ne sont plus bienvenus

L'AUTEUR

Slate Afrique

PARTAGER



TAILLE DU TEXTE

TOPICS

[aéroport de Dakar](#) [démocratie](#) [Ligue](#)

Paul Nsapu, le secrétaire général de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a été retenu pendant deux jours à l'aéroport de Dakar alors qu'il devait participer à une conférence de presse prévue le 28 octobre. Après 48h passées dans les locaux du commissariat de l'air et des frontières, il a été refusé d'accès sur le territoire national sénégalais, et s'en est, par la suite, retourné par avion.

Dans un communiqué rendu public, le collectif d'ONG qui regroupe cinq organisations de défense de droits de l'homme a dénoncé cette rétention de Nsapu qui «*est symptomatique de la **dérive des autorités sénégalaises vers le déni de justice et de droit***», a jugé Souhayr Belhassen, présidente de la **FIDH**.

Un mot, un theme, une personne OK

Survolez la carte
et cliquez sur un pays



Agrandir
la carte

[des droits de l'homme](#) [menaces](#)
[rapport de protection](#) [rétention](#)

Fidh.org, rapporte que la rétention du secrétaire général au commissariat de police de l'aéroport international Léopold Sédar Senghor visait délibérément à empêcher Paul Nsapu de participer à la conférence de presse qui portait sur la présentation du 14ème rapport de l'Observatoire pour la

protection des défenseurs des droits de l'homme. Les organisations s'inquiètent de la **multiplication des attaques et des menaces de la part du camp présidentiel** à l'encontre de toute voix contestataire s'exprimant sur la situation politique et démocratique du **Sénégal**. Dénonçant une atteinte majeure à la liberté, le communiqué de la FIDH exhorte les autorités sénégalaises «*à faire cesser toutes actions violentes ou illégales, à engager des enquêtes sur leurs acteurs et à respecter pleinement le jeu démocratique*».

Selon Maître Assane Dioma Ndiaye, avocat de la Raddho (Rencontre africaine de la ligue des droits de l'homme), cet acte n'est pas un fait isolé. **Le Quotidien** rappelle que la douane sénégalaise retient depuis le 19 octobre dernier des exemplaires en français de rapport pour la protection des défenseurs des droits de l'homme.

«La Direction de la surveillance du territoire (Dst) conditionne le dédouanement à la vérification du chapitre consacré à la situation des défenseurs des droits de l'Homme au Sénégal», a-t-il souligné.

Le rapport, qui fait «*l'objet d'une censure*», concerne plus de 70 pays dans le monde et seules quelques pages sont consacrées au Sénégal.

L'avocat estime que le blocage des rapports par la douane sénégalaise est un «*scandale et un grand coup à la liberté d'expression et à la démocratie*».

Lu sur [Fidh.org](#), [Le Quotidien](#)

A lire aussi

[Le Sénégal va-t-il s'embraser?](#)

[«Le nom PDS est souillé par la mauvaise conduite de Wade» \(1/2\)](#)

[«Le président Wade est un déséquilibré!» \(2/2\)](#)

à la une de [State](#)Afrique



■ Algérie: 36 millions de demandeurs, un poste

■ G20, j'ai faim
■ Libye année zéro

les articles les plus lus

1. [Comment Nafissatou a «gâté» son nom](#) - Barka Ba
2. [Que vaut la CAN 2012?](#) - Nicholas Mc Anally
3. [Les Touareg orphelins de Kadhafi](#) - Stéphanie Plasse
4. [A Kadhafi le Mali reconnaissant](#) - Fabien Offner
5. [L'Afrique brille à Hollywood](#) - Jacques-Alexandre Essosso
6. [La femme de chambre noire n'est pas une oie blanche](#) - Damien Glez
7. [Nafissatou Diallo est-elle une «bandit Guinée»? - Sabine Cessou](#)
8. [Nafissatou Diallo et les mystères de sa famille - Sabine Cessou](#)
9. [Libye: mission accomplie?](#) - Roman Rijka
10. [Mouammar Kadhafi, ce féministe?](#) - Emma Villard

lu, vu et entendu

LU SUR TUNISCOPE

→ [Tunisie - Attaquée à cause de sa mini-jupe](#)

LU SUR LE QUOTIDIEN

La FIDH proteste contre la rétention d'un de ses responsables au Sénégal

Publié le 28-10-11 à 16:40 Modifié à 17:40 Réagir

Recommander

Envoyer

2 personnes recommandent ça.

RÉAGIR

JOHANNESBURG (AP) — La Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) a dénoncé vendredi la rétention au Sénégal de son secrétaire général, Paul Nsapu, interpellé la veille à l'aéroport de Dakar alors qu'il venait présenter le 14e Rapport annuel de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme sur la situation des défenseurs dans le monde.

Sollicité, le porte-parole du gouvernement sénégalais n'a pas retourné les appels de l'Associated Press.

La FIDH, l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) et leurs organisations membres et partenaires au Sénégal s'inquiètent dans un communiqué conjoint "de la multiplication des attaques et des menaces de la part du camp présidentiel (d'Abdoulaye Wade, NDLR) à l'encontre de toute voix contestataire s'exprimant sur la situation politique et démocratique du Sénégal".

Ces organisations "exhortent les autorités sénégalaises à faire cesser toutes actions violentes ou illégales, à engager des enquêtes sur leurs auteurs et à respecter pleinement le jeu démocratique", à l'approche des élections prévues pour 2012.

La FIDH estime que Paul Nsapu a été emmené au commissariat de la Police de l'air et des frontières pour l'empêcher de participer à la conférence de presse sur le rapport annuel. "La rétention de Paul Nsapu est symptomatique de la dérive des autorités sénégalaises vers le dénis de justice et de droit. Nous condamnons fermement cette mesure arbitraire et non fondée et dénonçons une atteinte majeure à la liberté d'expression", a déclaré Souhayr Belhassen,

Les plus lus

Les plus commentés

Les plus envoyés

Halloween reprend du poil de la bête

Alain Juppé, Pinocchio de la demande d'asile

VIDEO. La Réunion : le feu gagne encore du terrain

VOILE. Florence Arthaud échappe miraculeusement à la noyade

Affaire du Carlton : une escort-girl s'est portée partie civile

EN KIOSQUE CETTE SEMAINE



ABONNEZ-VOUS AU NOUVEL OBSERVATEUR A UN TARIF PRIVILEGIE

Acheter le numéro de cette semaine en édition digitale

Vidéos

Photos

présidente de la FIDH.

L'organisation affirme également que la douane sénégalaise retient depuis le 19 octobre des exemplaires en français du 14e rapport annuel de l'Observatoire qui avaient été envoyés pour cette conférence de presse prévue vendredi à Dakar. "Selon les informations reçues" par la FIDH, "la Direction de la surveillance du territoire (DST) conditionne le dédouanement à la vérification du chapitre sur la situation des défenseurs au Sénégal". AP

st/v469-com

Mots-clés : SENEGAL, DROITS, HOMME, FIDH, Monde

J'aime

2

1

1

Envoyer Traduire RÉAGIR

VOTRE RÉACTION

Pour réagir, je dois être connecté : Je me connecte avec  Je me connecte avec 

MONDE

La planète passe le cap des 7 milliards d'habitants

THAÏLANDE. Des inondations "toujours graves"

Vote sous tension à l'Unesco sur l'adhésion de la Palestine



Un parachutiste percuté par un aigle sauvage



Inondations en Thaïlande : des crocodiles s'échappent...



Théâtre de la Ville : les catholiques intégristes...

BLOGS



CHINE. L'Europe doit-elle lever l'embargo sur les ventes d'armes ?
Par Vincent Jauvert



Hollande : un candidat-téflon qui tape dur
Par Jean-Marcel Bouguereau



10.000 dollars pour une photo avec Michelle ?
Par Natacha Tatu

> Voir tous les blogs

EN CE MOMENT À LA UNE

MENU

- ▣ [Agenda](#)
- ▣ [Agriculture](#)
- ▣ [Culture](#)
- ▣ [Economie](#)
- ▣ [Education](#)
- ▣ [Elevage](#)
- ▣ [Environnement](#)
- ▣ [International](#)
- ▣ [Justice](#)
- ▣ [Politique](#)
- ▣ [Santé](#)
- ▣ [Société](#)
- ▣ [Sport](#)
- ▣ [Télécommunications](#)
- ▣ [Revue de presse](#)
- ▣ [Archives](#)



SENEGAL-MONDE-SOCIETE

Droits de l'homme : les défenseurs souffrent d'actes multiformes de répression (rapport)

🕒 26/10/2011 18:00 GMT

Dakar, 26 oct (APS) - L'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme dénonce dans son rapport annuel 2011, intitulé "L'obstination du témoignage", les actes multiformes de répression dont souffrent les défenseurs des droits de l'homme dans le monde.

L'Observatoire organise une conférence de presse régionale, vendredi à Dakar, pour la publication de ce rapport, en présence de Paul Nsapu, Secrétaire général de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, entre autres, précise la même source.

Recherche



▼ Annonces par Sunupub

“Chaque jour, avec leurs proches, ils subissent attaques et harcèlements, menaces et arrestations, détentions arbitraires, campagnes de diffamation, restrictions en matière de liberté d’association et d’expression (...)”, relève le rapport.

L’étude replace le combat de défenseurs dans le contexte géopolitique de 70 pays en Afrique subsaharienne, Afrique du nord et Moyen Orient, Asie, Amériques, Europe Occidentale, Europe de l’Est et Asie Centrale.

Le rapport est préfacé par Daw Aung San Suu Kyi, femme politique birmane et Prix Nobel de la paix, et Stéphane Hessel, ancien diplomate français et auteur du best seller "Indignez-vous".

Le Printemps arabe a marqué, comme aucun autre événement, la période couverte par le Rapport annuel de l’Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l’Homme.

“Partout, le respect des droits fondamentaux a été placé au cœur des revendications des populations. Ce n’est pas à un +choc+ prédit des +civilisations+ auquel nous avons assistés, loin s’en faut !”, écrivent-ils dans leur préface.

“Ces mouvements ne se sont pas nourris de revendications identitaires, religieuses ou culturelles mais des principes inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l’Homme : la justice sociale, les libertés fondamentales – expression, association et réunion pacifique, le droit à la dignité (...)”, soulignent-ils.

Pour les rédacteurs, “c’est pour cette seule raison et au moyen des nouvelles technologies de l’information, véritables armes de ces révolutions aux mains d’une nouvelle génération d’"indignés" que le message a pu résonner par delà les frontières”.

“Pouvait-on donner plus belle leçon d’universalité, à l’heure où les particularismes culturels sont utilisés comme autant de prétextes pour justifier des violations des droits de l’homme, notamment à l’encontre des populations les plus vulnérables ?”, notent-ils.

OID/SAB

Aucune image n'est liée à cet article



[Eliminatoire CAN 2012 - Cliquez](#)



MENU

- [Agenda](#)
- [Agriculture](#)
- [Culture](#)
- [Economie](#)
- [Education](#)
- [Elevage](#)
- [Environnement](#)
- [International](#)
- [Justice](#)
- [Politique](#)
- [Santé](#)
- [Société](#)
- [Sport](#)
- [Télécommunications](#)
- [Revue de presse](#)
- [Archives](#)



SENEGAL-MONDE-SOCIETE

L'Observatoire des défenseurs des droits de l'homme en conférence de presse, vendredi

🕒 26/10/2011 16:43 GMT

Dakar, 26 oct (APS) - L'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme organise vendredi une conférence de presse régionale, pour la publication de son rapport annuel 2011, annonce un communiqué reçu à l'APS.

La rencontre avec les journalistes est prévue à 10h, à l'Ecole nationale d'administration (ENA), en présence notamment de Paul Nsapu, Secrétaire général de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, précise la même source.

OID/ASG

Recherche



MENU

- ▣ [Agenda](#)
- ▣ [Agriculture](#)
- ▣ [Culture](#)
- ▣ [Economie](#)
- ▣ [Education](#)
- ▣ [Elevage](#)
- ▣ [Environnement](#)
- ▣ [International](#)
- ▣ [Justice](#)
- ▣ [Politique](#)
- ▣ [Santé](#)
- ▣ [Société](#)
- ▣ [Sport](#)
- ▣ [Télécommunications](#)
- ▣ [Revue de presse](#)
- ▣ [Archives](#)



SENEGAL-DROITSHOMMES



"Assujetti au visa", Paul Mukulu n'a pas rempli les conditions d'entrée au Sénégal (communiqué)

🕒 28/10/2011 22:47 GMT

Dakar, 28 oct (APS) - Paul Nsapu Mukulu, secrétaire général de la Fédération

Recherche



▼ Annonces par Sunupub

internationale des droits de l'homme (FIDH), n'a pas rempli les conditions pour entrer au Sénégal, indique le ministère sénégalais de l'Intérieur, dans un communiqué transmis vendredi à l'APS.

Le département dirigé par le ministre d'Etat Ousmane Ngom réagit ainsi aux allégations d'organisations de défense de droits de l'homme selon lesquelles les autorités sénégalaises auraient refusé à ce ressortissant de la RDC d'entrer dans le pays.

"Le ministère de l'Intérieur a été informé de la saisine de la presse par des organisations de défense des droits de l'homme au sujet du refus d'entrée sur le territoire national opposé au sieur Paul Nsapu Mukulu de la FIDH arrivé à l'aéroport Léopold Sédar Senghor ce jour à 19h 20 (NDRL : jeudi) par vol SN-Brussels", explique le communiqué transmis à l'APS.

Selon le texte, M. Mukulu, qui est "titulaire d'un passeport +bleu+ délivré par les autorités belges au nom du Haut Commissariat aux réfugiés, est assujetti au visa d'entrée au Sénégal".

"Le ministère de l'Intérieur précise qu'une demande de visa formulée par la présidente de la FIDH au profit de Monsieur Mukulu a été enregistrée le 25 octobre et imputée le 26 octobre au service compétent", rappelle la même source.

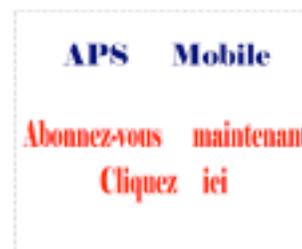
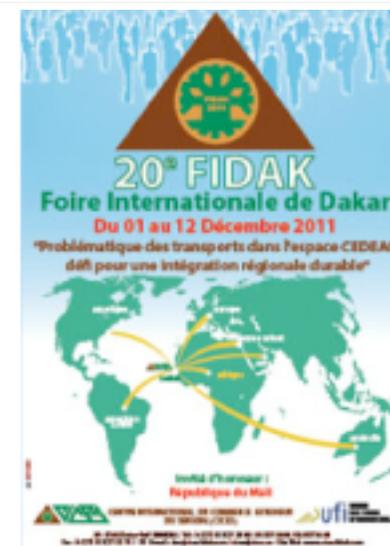
"Avant toute réponse des autorités sénégalaises, poursuit le communiqué, Monsieur Mukulu a débarqué à Dakar. Ne remplissant pas les conditions d'entrée, il a été, conformément à la loi, bloqué à l'aéroport par les fonctionnaires de l'immigration en vue de son refolement vers son aéroport d'embarquement."

Le ministère de l'Intérieur assure qu'"il s'agit d'une procédure régulière, appliquée dans tous les aéroports du monde aux voyageurs ne remplissant pas les conditions d'entrée dans les pays de destination."

Vendredi, dans un communiqué parvenu à l'APS, la FIDH, l'OMCT [Organisation mondiale contre la torture] et leurs organisations membres et partenaires au Sénégal ont dénoncé "la rétention de M. Paul Nsapu, secrétaire général de la FIDH, depuis le 27 octobre à l'aéroport de Dakar alors qu'il venait présenter, au Sénégal, le dernier rapport de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme (programme conjoint de la FIDH et de l'OMCT)"



[Eliminatoire CAN 2012 - Cliquez](#)



L'APS SUR



SOUS SITES

- Elections locales 2009
- OCI Dakar 2008
- Présidentielle 2007
- Législatives 2007

SERVICES

- Monnaies/Devises
- Ecoles de formation
- Séminaires de formation
- Hôtels et Restaurants
- Agences de voyage
- Annuaire diplomatique

INFOS RÉGIONS

Choisissez...

Interdiction formelle

Des poursuites seront
immédiatement
engagées contre tout
contrevenant
à cette interdiction

PRESSE LOCALE

Choisissez...

Ces organisations disent aussi s'inquiéter de la "multiplication des attaques et des menaces de la part du camp présidentiel à l'encontre de toute voix contestataire s'exprimant sur la situation politique et démocratique du Sénégal".

Selon les organisations de défense des droits de l'homme, "les autorités sénégalaises ont bloqué l'entrée sur le territoire national à M. Paul Nsapu, [...] lors de son arrivée à l'aéroport Léopold Sengor de Dakar."

"Elles le maintiennent depuis lors en rétention au commissariat de la Police de l'air et des frontières. Cette rétention vise manifestement à empêcher M. Paul Nsapu de participer à la conférence de presse organisée ce jour à Dakar pour la présentation du 14ème Rapport annuel de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme sur la situation des défenseurs dans le monde", soupçonnent-elles".

"Nous condamnons fermement cette mesure arbitraire et non-fondée" et dénonçont "une atteinte majeure à la liberté d'expression" a déclaré Souhayr Belhassen, présidente de la FIDH.

Le communiqué signale que "la douane sénégalaise retient par ailleurs depuis le 19 octobre, des exemplaires en français du dernier Rapport annuel de l'Observatoire qui avaient été envoyés pour une conférence de presse qui doit se tenir le 28 octobre à Dakar à l'occasion du lancement mondial de ce rapport sur la situation des défenseurs. [...]"

"Selon les informations reçues, souligne le texte, la Direction de la surveillance du territoire (DST) conditionne le dédouanement à la vérification du chapitre sur la situation des défenseurs au Sénégal. Tout problème douanier est d'ailleurs exclu, puisque les ouvrages ne sont pas vendus, et ne sont donc pas soumis à une quelconque taxation douanière au Sénégal".

ASG

Aucune image n'est liée à cet article



**AGENCE DE
PRESSE
SENEGALAISE**

(A.P.S) sur Facebook

J'aime

6,549 personnes aiment

**AGENCE DE PRESSE
SENEGALAISE (A.P.S).**



Ibrahima Abdoulaye bathie



Thié Abdou Alassane

AGENCE DE PRESSE SENEGALAISE (A.P.S)
on Facebook

**le Sénégal
en mutation**

*le nouveau visage
du Sénégal émergent*

L'EMPLOI DES JEUNES

Quelles solutions ?

- Avis
- Contributions

MENU

- ▣ [Agenda](#)
- ▣ [Agriculture](#)
- ▣ [Culture](#)
- ▣ [Economie](#)
- ▣ [Education](#)
- ▣ [Elevage](#)
- ▣ [Environnement](#)
- ▣ [International](#)
- ▣ [Justice](#)
- ▣ [Politique](#)
- ▣ [Santé](#)
- ▣ [Société](#)
- ▣ [Sport](#)
- ▣ [Télécommunications](#)
- ▣ [Revue de presse](#)
- ▣ [Archives](#)



SENEGAL-LIBERTES

Relations tendues entre les autorités et les ONG (rapport)

🕒 28/10/2011 14:19 GMT

Dakar, 28 oct (APS) – L'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme (OPDDH) relève, dans un rapport publié vendredi à Dakar, des relations tendues entre le pouvoir et les ONG au Sénégal, des cas de harcèlement de journalistes et des mesures d'interdiction ou de répression de marches pacifiques.

Le 14ème rapport annuel de l'OPDDH a été présenté mercredi à New York (Etats-Unis). Il est intitulé : "L'obstination du témoignage". Il a fait l'objet d'une conférence de presse régionale, à l'Ecole nationale d'administration (ENA) de Dakar, vendredi.

Recherche



▼ Annonces par Sunupub

Étaient présents Alioune Tine, président de la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme (RADDHO), Yacouba Doumbia du Mouvement ivoirien des droits de l'homme (MIDH), Assane Dioma Ndiaye, président de Ligue sénégalaise des droits de l'homme (LSDH) et d'autres défenseurs des droits humains.

Paul Nsapu, secrétaire général de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme devait aussi être présent. Mais, il s'est vu refuser l'entrée dans le territoire sénégalais et est retenu à l'aéroport Léopold Sédar Senghor de Dakar depuis jeudi soir, selon ses confrères.

Ils signalent aussi que la douane sénégalaise détient, depuis le 19 octobre, des exemplaires en français de ce nouveau rapport.

Le rapport fait état de relations tendues entre le pouvoir sénégalais et la société civile en 2010. Les organisations de la société civile, selon l'étude, sont assimilées par les autorités à l'opposition politique. L'Etat du Sénégal a tenté de contrôler les activités des ONG, selon le document, qui annonce que des journalistes ayant dénoncé des actes de corruption ont été victimes de harcèlement judiciaire en 2010-2011.

Plusieurs manifestations pacifiques ont été interdites et réprimées, relève l'OPDDH.

A l'échelle continentale (Afrique), les auteurs du rapport dénoncent aussi le harcèlement dont sont victimes, selon eux, les personnes engagées dans la promotion d'élections équitables et transparentes.

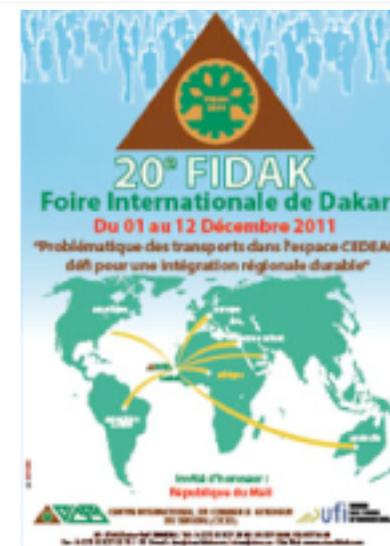
Des dirigeants africains ont aussi restreint les libertés d'expression, de réunion, d'association et muselé toute voix dissidente ou fait arrêter ceux qui dénoncent les détournements impliquant les autorités, indique le rapport. L'OPDDH dénonce les actes multiformes de répression dont souffrent les défenseurs des droits de l'homme dans le monde.

“Chaque jour, avec leurs proches, ils subissent attaques et harcèlements, menaces et arrestations, détentions arbitraires, campagnes de diffamation, restrictions en matière de liberté d'association et d'expression...”, relève l'étude.

Elle rend compte du combat des défenseurs des droits de l'homme dans 70 pays répartis entre l'Afrique subsaharienne, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, l'Asie,



[Eliminatoire CAN 2012 - Cliquez](#)



APS Mobile
Abonnez-vous maintenant
[Cliquez ici](#)

L'APS SUR



SOUS SITES

- Elections locales 2009
- OCI Dakar 2008
- Présidentielle 2007
- Législatives 2007

SERVICES

- Monnaies/Devises
- Ecoles de formation
- Séminaires de formation
- Hôtels et Restaurants
- Agences de voyage
- Annuaire diplomatique

INFOS RÉGIONS

Choisissez...



PRESSE LOCALE

Choisissez...

les Amériques, l'Europe occidentale, l'Europe de l'Est et l'Asie centrale.

Le Printemps arabe a marqué, comme aucun autre événement, la période couverte par ce rapport annuel de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme, selon les auteurs du document.

Le rapport est préfacé par Aung San Suu Kyi, femme politique birmane et Prix Nobel de la Paix, Stéphane Hessel, ancien diplomate français et auteur du livre "Indignez-vous !".

"Et partout, le respect des droits fondamentaux a été placé au cœur des revendications des populations. Ce n'est pas à un +choc+ prédit des +civilisations+ que nous avons assisté, loin s'en faut !", écrivent-ils dans leur préface.

"Ces mouvements ne se sont pas nourris de revendications identitaires, religieuses ou culturelles, mais des principes inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme : la justice sociale, les libertés fondamentales – expression, association et réunion pacifique, le droit à la dignité... ", soulignent les préfaciers de l'étude, parlant des vagues de mécontentement qui ont écarté du pouvoir plusieurs leaders des pays arabes.

"C'est pour cette seule raison et au moyen des nouvelles technologies de l'information, véritables armes de ces révolutions aux mains d'une nouvelle génération d'+indignés+ que le message a pu résonner par-delà les frontières", ajoutent Aung San Suu Kyi et Stéphane Hessel.

"Pouvait-on donner plus belle leçon d'universalité, à l'heure où les particularismes culturels sont utilisés comme autant de prétextes pour justifier des violations des droits de l'homme, notamment à l'encontre des populations les plus vulnérables ?", questionnent-ils.

OID/ESF

Aucune image n'est liée à cet article



AGENCE DE
PRESSE
SENEGALAISE

(A.P.S) sur Facebook

J'aime

6,549 personnes aiment

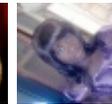
AGENCE DE PRESSE
SENEGALAISE (A.P.S.)



Assane



bathie



Nogaye



Moustapha



Mameou Bah



Galla

AGENCE DE PRESSE SENEGALAISE (A.P.S)
on Facebook



L'EMPLOI DES JEUNES

Quelles solutions ?

- Avis
- Contributions

Le secrétaire général de la FIDH refoulé à l'aéroport de Dakar

Par [RFI \(/auteur/rfi\)](#)

Le secrétaire général de la FIDH, la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, Paul Nsapu n'aura finalement pas pu entrer au Sénégal. Venu à Dakar, le jeudi 27 octobre 2011, afin d'y présenter le rapport annuel de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme, il s'est retrouvé coincé à l'aéroport par la police de l'air et des frontières. Les rapports qui devaient être distribués lors de la conférence de presse ont également été bloqués. Selon la FIDH, Paul Nsapu a finalement dû prendre vendredi soir le chemin du retour vers l'Europe, après avoir été contraint par les autorités de signer une lettre.

Pour le gouvernement sénégalais, Le secrétaire général de la FIDH a été bloqué à l'aéroport parce qu'il n'avait pas de visa.

Moustapha Guirassy

Le porte-parole du gouvernement sénégalais.

Paul Nsapu n'a pas pu entrer au Sénégal pour des raisons extrêmement simples. Il a fait un déplacement au Sénégal sans visa."

Écouter (00:52) (<http://telechargement.rfi.fr.edgesuite.net/rfi/francais/audio/modules/actu/201110>)

62 - SENEGAL Son Moustapha Guirassy pp du qvt senegalais affaire 10 28 2011-23.mp3



29/10/2011 par Laurent Correau

Mais pour les défenseurs de droits de l'homme, l'argument ne tient pas. La FIDH avait suivi une procédure habituelle en informant le ministère de l'Intérieur par courrier.

Alioune Tine

Le président de la Raddho, la Rencontre africaine des droits de l'homme.

Franchement quand la présidente de la FIDH écrit à un Etat pour demander un visa, il le fait."

Écouter (00:52) (<http://telechargement.rfi.fr.edgesuite.net/rfi/francais/audio/modules/actu/201110>)

63 - SENEGAL Son Alioune Tine president de la raddho reponse a 10 28 2011-23.mp3



29/10/2011 par Laurent Correau

TAGS: [DROITS DE L'HOMME \(/TAG/DROITS-HOMME\)](#) - [EN BREF \(/TAG/BREF\)](#) - [SÉNÉGAL \(/TAG/SENEGAL\)](#)

FICHE PAYS :  ([/CONTENU/20100323-SENEGAL](#))

Top Stories

Hide me



Cain steps in it again



What a Greek referendum means

An international human rights group condemns the detention of its secretary-general in Senegal

Text Size | Print | E-mail | Reprints

By Associated Press, Published: October 28

JOHANNESBURG — An international human rights group is condemning the detention of its secretary-general in Senegal’s capital.

The International Federation for Human Rights, known by its French acronym FIDH, said in a statement Friday that Paul Nsapu was detained at Dakar’s airport upon arrival. The group says he was detained Thursday to prevent him from speaking at a press conference for the the annual report of the protection of human rights.

The group, along with a coalition of rights groups, also said it was concerned about an increase in attacks and threats from Senegal’s presidential camp against those speaking out against the government in the run-up to elections next year.

0

Comments

Weigh In Corrections?

Recommend

7

Share

The Post's Foreign Bureaus

View all correspondents by bureau

The Post Most: World

Most Popular

1. Dual U.S.-Libyan citizen chosen as prime minister of Libya
2. Israel shuts down radical seminary in Jewish settlement in West Bank over recent
3. Clinton credited with key role in success of NATO airstrikes, Libyan rebels
4. Who wrote the book? Ukrainian president accused of plagiarism in new publication
5. Pentagon agrees to sell three attack helicopters to Turkey

Top Videos

Top Galleries

The Hunt for Bin Laden





Querétaro

Policia

México

Migración

Internacional

Finanzas

Opinión

Salud

ESTO

Deporte Local

Espectáculos

¿Qué hacer?

El fin de semana

Cinematografía

Comunidad y Cultura

Turismo

Barroco

Ciencia y Tecnología

Sociedad

Entrevistas con

Marío Vázquez Raña

Galerías



Nuestra Portada

Internacional

Detienen al secretario general de la FIDH en Dakar

Organización Editorial Mexicana

28 de octubre de 2011

AFP

Dakar.- El secretario general de la Federación Internacional de Derechos Humanos (FIDH), Paul Nsapu, que debía participar en una rueda de prensa en Senegal, se encuentra detenido desde el jueves en la comisaría del aeropuerto de Dakar, afirmó el viernes un colectivo de ONG.

El jueves, "las autoridades senegalesas bloquearon la entrada en el territorio nacional a Paul Nsapu, secretario general de la FIDH, a su llegada al aeropuerto Leopold Senghor de Dakar", afirma un comunicado de esas organizaciones, entre ellas la FIDH, transmitido a la AFP de Dakar.

"Esta detención busca a todas luces impedir a Nsapu participar en una rueda de prensa", organizada el viernes en Dakar, sobre la situación de los defensores de los derechos humanos en el mundo.

Según el portavoz del gobierno senegalés, Mustafá Guirassy, Nsapu, oriundo de República Democrática del Congo (RDC), quien posee el estatuto de refugiado político en Bélgica, llegó a Senegal "sin visado".

El portavoz no precisó si Nsapu sería finalmente autorizado a entrar en Senegal.

Publicidad

Comparte esta nota



Publicidad

publicado em 28/10/2011 às 15h10:

Secretário-geral da FIDH é detido no aeroporto de Dacar

Governo local afirma que ele não tinha visto para entrar no país



Recomendar

Seja o primeiro de seus amigos a recomendar isso.

0

0



Publicidade

O secretário-geral da FIDH (Federação Internacional de Direitos Humanos), Paul Nsapu, que deveria participar de uma coletiva de imprensa no Senegal, encontra-se detido desde quinta-feira (27) na delegacia do aeroporto de Dacar, afirmou nesta sexta-feira (28) um grupo de ONGs.

Na quinta-feira (27) , "as autoridades senegalesas bloquearam a entrada em território nacional de Paul Nsapu, secretário-geral da FIDH, durante sua chegada ao aeroporto Leopold Senghor de Dacar", afirma um comunicado destas organizações, entre elas a FIDH, transmitido à AFP de Dacar.

"Esta detenção busca claramente impedir Nsapu de participar de uma coletiva de imprensa", organizada nesta sexta-feira (28) em Dacar, sobre a situação dos defensores dos direitos humanos no mundo.

Segundo o porta-voz do governo senegalês, Mustafá Guirassy, Nsapu, oriundo da RDC (República Democrática do Congo), que possui o status de refugiado político na Bélgica, chegou ao Senegal "sem visto".

O porta-voz não informou se Nsapu seria finalmente autorizado a entrar no Senegal.



BRÈVES

SÉNÉGAL

Paul Nsapu Mukulu refoulé à l'aéroport de Dakar

SAMEDI 29 OCTOBRE 2011 / 18:38

 PARTAGER

0

2

J'aime

2



Dans un communiqué publié vendredi, la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) et leurs organisations membres et partenaires au Sénégal dénoncent « la rétention » de Paul Nsapu Mukulu, secrétaire général de la FIDH. Arrivé jeudi à l'aéroport de Dakar pour présenter le dernier rapport de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme lors d'une conférence de presse prévue le lendemain, Paul Nsapu Mukulu s'est vu refuser l'entrée sur le territoire sénégalais et, après 48 heures passées au commissariat de la police de l'air et des frontières, s'en est retourné par avion. Les ONG condamnent une « atteinte majeure à la liberté d'expression » et s'inquiètent de la « multiplication des attaques et menaces de la part du camp présidentiel à l'encontre de toute voix contestataire s'exprimant sur la situation politique et démocratique au Sénégal ». De son côté, le ministère de l'Intérieur, rapporte l'Agence de presse sénégalaise (APS), explique que le militant n'avait pas de visa d'entrée. « Ne remplissant pas les conditions d'entrée, indique-t-il, il a été, conformément à la loi, bloqué à l'aéroport par les fonctionnaires de l'immigration en vue de son refoulement vers son aéroport d'embarquement. »

Afrik.com sur Facebook
5783 fans

J'aime

Afrik.com sur Twitter
2896 abonnés

EN BREF

- 10:34 Les trois humanitaires européens enlevés en Algérie seraient toujours en vie
- 10:22 Nkosazana Dlamini-Zuma candidate à la présidence de la Commission de l'UA
- 10:07 Somalie : nouvelle attaque des shebab à Mogadiscio
- 09:48 Inauguration du métro d'Alger ce lundi
- 09:39 Egypte : un blogueur en détention
- 30/10 Le procès de Moubarak reporté au 28 décembre
- 30/10 Le Club Africain en finale de la Coupe de la confédération
- 30/10 Takieddine accuse de nouveau Alexandre Djouhri
- 30/10 DSK-Diallo : Les avocats toujours au travail
- 29/10 CAN 2012 : Maroc et Tunisie face au Gabon dans le groupe C

+ DE BRÈVES

IMAGE DU JOUR

[ACTUALITE NEWS AFRICA](#)

[AFRICA NEWS](#)

[ACTUALITÉS](#)

[AFRIQUE NORD](#)

[AFRIQUE OUEST](#)

[AFRIQUE CENTRALE](#)

[AFRIQUE EST](#)

[AFRIQUE AUSTRALE](#)

[OCÉAN INDIEN](#)

News

[Actualités News Informations](#) ▶ [Africa news](#) ▶ [Senegal: Rights groups denounce Senegal for denying official entry](#)

Senegal: Rights groups denounce Senegal for denying official entry

Dakar, Senegal - The International Federation of the Human Rights Leagues (FIDH) has denounced Senegal for denying its secretary-general, Paul Nsapu, a visa to enter the West African country. Nsapu was detained at Leopold Sedar Senghor airport in Dakar when he arrived to attend a meeting and has been deported. According to the statement jointly signed by FIDH, the African Rally for Human Rights (RADDHO), the Senegalese Human Rights League (LSDH), the Senegalese National Human Rights Organization (ONDH) and the International Torture Organization (OMCT), 'the detention of the FIDH secretary-general at Dakar airport is additional illustration that democracy is in danger in Senegal'. 'Mr Nsapu was coming to Senegal to present the latest report made by the Watchdog for the Protection of Human Right Activists,' said the communiqué.

It added that 'the detention aims obviously at preventing Paul Nsapu from attending the press conference held on Friday in Dakar to present the report '.

According to the communiqué, quoting the FIDH chairman, Souhayr Belhassen, 'the detention is symptomatic of the Senegalese authorities' denial of justice and rights'.

"We strongly condemn the arbitrary and unjustifiable measure and denounce a major breach to the freedom of expression,' she added.

FIDH also accused the Senegalese customs of seizing since 19 October French copies in of the report.

FIDH honorary president, Senegalese Sidiki Kaba, said the country should not fall in arbitrariness.

According to him, Senegal 'must strictly respect of the Constitution and regional and international human rights organizations which guarantee all freedom of speech, information and demonstration'.

Meanwhile, the Senegalese Interior ministry has said in a communique that Nsapu could not enter Senegal because of visa problems.

According to the communiqué, Mr Nsapu, a national of the Democratic Republic of Congo, 'did not meet the conditions to enter Senegal'.

The Interior ministry said Mr Nsapu, who arrived at Leopold Sedar Senghor airport on Thursday, has a 'a blue passport given by the Belgian authorities on behalf of the High Commission for refugees, and he is obliged to have visa to enter Senegal'.

The communiqué said a visa request made by FIDH chairwoman on behalf of Mr Nsapu was received on 25 October and reported to the competent authority on 26 October, but before any answer could be received from the Senegalese authorities, he arrived in Senegal.

"For not meeting the entry conditions, he, in accordance with the law, was stopped at airport by the immigration officials to be deported to where he came from,' the communiqué said.

It is about 'regular procedure, applied in all airports in the world for travelers who do not meet the conditions to entry their countries of destination'.

Pana 30/10/2011

[< Prev](#)

[Next >](#)

News from Africa

[Sudan: New UN Peacekeeping chief embarks on first field operation](#)

[Football Nigeria: Racism in football](#)

[Health: Taking strides to fill the gaps in public health](#)

[Diamonds: Murowa Diamonds ordered to pay damages](#)

[Internet control in Africa](#)

[Angola: 32 Angolan soldiers on trial for food riots](#)

[Egypt: 10 African finance ministers, central bank governors meet in Cairo](#)

[Libya: Libyan militias terrorizing residents of pro-Kadhafi town, says HRW](#)

[Egypt: Mubarak case adjourned till 28 December](#)

[Libya: Libya's NTC to appoint new prime minister](#)

[CAN 2013 qualifying fixtures](#)

[Tanzania: Finnish delegation tours development cooperation projects](#)

[CAN 2012-Football: CAF satisfied with arrangements for tournament](#)

[Australia: Commonwealth summit ends in Perth, endorses reform proposals](#)

[Football: CAN 2012 groups unveiled](#)

[South Sudan: UNESCO tasks South Sudan on educational development](#)

[Economy: ICANN resolves to support developing economies](#)

[Cape Verde hosts meeting on extension of continental shelf](#)

[Africa: UNICEF warns against 'deadlier' wave of Horn of Africa deaths](#)

[Senegalese politician Serigne Mamoune Niass dies](#)

[ACTUALITE NEWS AFRICA](#)

[AFRICA NEWS](#)

[ACTUALITÉS](#)

[AFRIQUE NORD](#)

[AFRIQUE OUEST](#)

[AFRIQUE CENTRALE](#)

[AFRIQUE EST](#)

[AFRIQUE AUSTRALE](#)

[OCÉAN INDIEN](#)

[Politique](#)

[Economie](#)

[Sport](#)

[Sécurité](#)

[Média](#)

[Education](#)

[Agriculture](#)

[Santé](#)

[Société](#)

[Culture](#)

[Musique](#)

[Littérature](#)

[Science](#)

[Environnement](#)

[Actualités News Informations](#) ▶ [Actualités](#) ▶ [Politique](#) ▶ [Afrique: Tension dans les rapports entre les Etats et les ONG](#)

Afrique: Tension dans les rapports entre les Etats et les ONG

Dakar, Sénégal - Le 14ème rapport annuel de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme, présenté vendredi à Dakar, souligne la tension qui existerait dans les rapports entre les Etats africains et les ONG. Le rapport dénonce également le harcèlement dont seraient victimes les personnes engagées dans la promotion d'élections équitables et transparentes. Selon le rapport intitulé 'l'obstination du témoignage', 'des dirigeants africains ont restreint les libertés d'expression, de réunion, d'association et muselé toute voix dissidente ou fait arrêter ceux qui dénoncent les détournements impliquant les autorités'.

Le docuemnt déplore aussi les actes multiformes de répression dont souffrent les défenseurs des droits de l'homme dans le monde.

Rendant compte du combat des défenseurs des droits de l'homme dans 70 pays répartis entre l'Afrique subsaharienne, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, l'Asie, les Amériques, l'Europe occidentale, l'Europe de l'Est et l'Asie centrale, le rapport souligne que le Printemps arabe a marqué, comme aucun autre événement, la période couverte par le rapport.

Pour le Sénégal, le rapport fait état de 'cas de harcèlement de journalistes et des mesures d'interdiction ou de répression de marches pacifiques'.

'Les relations entre le pouvoir sénégalais et la société civile restent tendues depuis 2010. Les organisations de la société civile sont assimilées par les autorités à l'opposition politique. L'Etat du Sénégal a tenté de contrôler les activités des ONG. Des journalistes ayant dénoncé des actes de corruption ont été victimes de harcèlement

judiciaire en 2010-2011', accuse le rapport.

Pour preuve, soulignent les défenseurs des droits de l'homme, le Secrétaire général de la Fédération internationale des ligue des droits de l'homme, Paul Nsapu, qui devait présenter le rapport, s'est vu refuser l'entrée dans le territoire sénégalais et a été retenu à l'aéroport de Dakar avant d'être expulsé vers la France.

De plus, la douane sénégalaise détient, depuis le 19 octobre, des exemplaires en français de ce nouveau rapport, dénoncent-ils.

Le document est préfacé par le Prix Nobel de la Paix, Aung San Suu Kyi, et l'ancien diplomate français et auteur du livre intitulé: «Indignez-vous!», Stéphane Hessel.

Pana 30/10/2011

[< Prev](#)

[Next >](#)

Actualités en ligne

[Organiser la migration entre le Sénégal et l'Italie](#)

[Projets de coopération au développement en Tanzanie](#)

[Justice: Session des assises de la Cour d'Appel de Bamako](#)

[Elections présidentielles 2012](#)

[Journées minières et pétrolières](#)

[Sécurité: Violences dans l'espace sahélo-saharien](#)

[Mali: Neuf partis s'alignent derrière IBK pour 2012](#)

[Mali une innovation Oxfam: Les transferts monétaires](#)

[Mali: Matériels militaires américains pour sécuriser le nord](#)

[Protection de l'environnement au Mali](#)

[Mali: La Codem attend des transfuges de l'Um-Rda](#)

[Tunisie: La BCT prévoit un taux de croissance de 1 pc en Tunisie](#)

[Coupe CAF: Le Club Africain en finale](#)

[Tunisie CAN 2012: Tâche difficile prévoit le sélectionneur](#)

[Egypte: Le procès de Moubarak ajourné jusqu'au 28 décembre](#)

[CAN 2013: La CAF publie les rencontres qualificatives](#)

[CAN 2012: Tirage au sort des groupes](#)

[Football: Participation du Burkina Faso à la CAN 2012](#)

[Football: Structures d'accueil de la CAN 2012](#)

[Nigeria Football: Samson Siasia limogé](#)

Voyages
Femmes et Genre

USA, Canada et Afrique
Afrique et Europe
Afrique, Asie et Australie
Afrique et Moyen Orient
Afrique et Amérique Latine

Le Printemps arabe a marqué, comme aucun autre événement, la période couverte par le Rapport annuel de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme.

"Partout, le respect des droits fondamentaux a été placé au cœur des revendications des populations. Ce n'est pas à un 'choc' prédit des 'civilisations' auquel nous avons assistés, loin s'en faut !", écrivent-ils dans leur préface.

Liens Pertinents
Afrique de l'Ouest Sénégal Droits de l'Homme

"Ces mouvements ne se sont pas nourris de revendications identitaires, religieuses ou culturelles mais des principes inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme : la justice sociale, les libertés fondamentales - expression, association et réunion pacifique, le droit à la dignité (...)",

soulignent-ils.

Pour les rédacteurs, "c'est pour cette seule raison et au moyen des nouvelles technologies de l'information, véritables armes de ces révolutions aux mains d'une nouvelle génération d'"indignés" que le message a pu résonner par delà les frontières".

"Pouvait-on donner plus belle leçon d'universalité, à l'heure où les particularismes culturels sont utilisés comme autant de prétextes pour justifier des violations des droits de l'homme, notamment à l'encontre des populations les plus vulnérables ?", notent-ils.

Recommander

Soyez le premier de vos amis à recommander ça.

Copyright © 2011 Agence de Presse Sénégalaise. Droits de reproduction et de diffusion réservés. Distribué par AllAfrica Global Media (allAfrica.com). Pour tout commentaire ou demande d'autorisation de reproduction ou de diffusion, contactez directement le propriétaire des droits en [cliquant ici](#).

AllAfrica collecte et indexe du contenu provenant de plus de [125 organes de presse d'Afrique](#) ainsi que de plus de [200 autres sources d'informations et de nouvelles](#). Les pourvoyeurs d'informations de AllAfrica gardent l'entière responsabilité éditoriale de leur production. Les articles et documents identifiant AllAfrica comme source sont [produits ou commandés par AllAfrica](#).

AllAfrica - All the Time

Be the first to [Write a Comment!](#)

LES NOUVELLES DU JOUR

continentale malgré la perte de...

LE TOP DES ACTUALITÉS DES ACTUALITÉS: SÉNÉGAL

Les plus lus

Les commentés

Les plus envoyés

1. [30 lions pour les matches amicaux des 11 et 15 novembre](#)
2. [Dériver foncières du pouvoir - Comment le Sénégal devient un pays miné](#)
3. [Sénégal/Togo: Tournoi Uemoa - Les eperviers attendus à Dakar, jeudi](#)
4. [L'arrêt du projet de tournesol, unique exigence d collectif pour la défense des terres de Fanaye](#)
5. [Fanaye - Les fusils tonnent, le sang coule pour 2 mille hectares de terre](#)
6. [Mariam Sow - 'Ce qui s'est passé à Fanaye était prévisible'](#)
7. [Drame foncier à Fanaye - La Ld condamne](#)
8. [Tchad: Nouvelle demande de la Belgique pour l'extradition d'Habré](#)
9. [Dakar - Détention du secrétaire général de la Fid à l'aéroport](#)
10. [Situation politique prélectorale tendue - Paris salue le pompier ?](#)

[autres titres >](#)

BREF APERÇU » SÉNÉGAL

Le SG de la Fidh contraint de signer une déclaration pour sortir du territoire

Le gouvernement suspend son projet de biocarburants

'Scandale financier' de la grande mosquée de Dakar - Le juge d'appel infirme le premier jugement
Rumeur sur la dépénalisation de l'homosexualité - L'Ong Jamra s'indigne et appelle à la vigilance

ACTUALITE NEWS AFRICA

AFRICA NEWS

ACTUALITÉS

AFRIQUE NORD

AFRIQUE OUEST

AFRIQUE CENTRALE

AFRIQUE EST

AFRIQUE AUSTRALE

OCÉAN INDIEN

Bénin

Burkina

Cap-Vert

Côte d'Ivoire

Gambie

Ghana

Guinée

Guinée B

Libéria

Mali

Niger

Nigeria

Sénégal

S. Leone

Togo

[Actualités News Informations](#) ▶ [Afrique Ouest](#) ▶ [Sénégal](#) ▶ [Sénégal: Pas de visa pour le Secrétaire général de la FIDH](#)

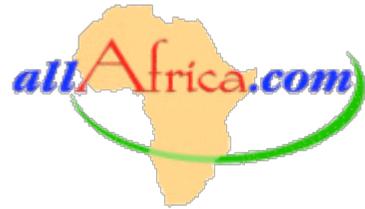
Sénégal: Pas de visa pour le Secrétaire général de la FIDH

Le Secrétaire général de la FIDH n'a pu entrer au Sénégal faute de visa, selon le ministère de l'Intérieur - Le Secrétaire général de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), Paul Nsapu Mukulu, n'a pu entrer au Sénégal faute de visa, a annoncé un communiqué du ministère sénégalais de l'Intérieur transmis vendredi dans la soirée à la PANA. Selon le communiqué, M. Nsapu, ressortissant de la République démocratique du Congo, 'n'a pas rempli les conditions pour entrer au Sénégal'. «Le ministère de l'Intérieur a été informé de la saisine de la presse par des organisations de défense des droits de l'homme au sujet du refus d'entrée sur le territoire national opposé au sieur Paul Nsapu Mukulu de la FIDH arrivé à l'aéroport Léopold Sédar Senghor jeudi. M. Mukulu, qui est titulaire d'un passeport bleu délivré par les autorités belges au nom du Haut Commissariat aux réfugiés, est assujetti au visa d'entrée au Sénégal', explique le ministère de l'Intérieur.

Le communiqué précise qu'une demande de visa formulée par la présidente de la FIDH au profit de M. Mukulu a été enregistrée le 25 octobre et imputée le 26 octobre au service compétent, mais qu'avant toute réponse des autorités sénégalaises, M. Mukulu a débarqué à Dakar.

'Ne remplissant pas les conditions d'entrée, il a été, conformément à la loi, bloqué à l'aéroport par les fonctionnaires de l'immigration en vue de son refolement vers son aéroport d'embarquement', justifie le communiqué qui ajoute qu'il s'agit 'd'une procédure régulière, appliquée dans tous les aéroports du monde aux voyageurs ne remplissant pas les conditions d'entrée dans les pays de destination'.

Pana 29/10/2011



Liens Pertinents

[Afrique de l'Ouest](#)

[Sénégal](#)
[Droits de l'Homme](#)

Rubriques

[Reportages d'allAfrica](#)

[Arts et Culture](#)
[Livres](#)
[Revue Littéraire](#)
[Enfance](#)
[Conflit et Sécurité](#)
[Finance](#)
[Editoriaux](#)
[Education](#)
[Environnement](#)

[Santé et Médecine](#)
[SIDA](#)
[Paludisme](#)
[NTIC](#)
[Justice](#)
[Média](#)
[Musique](#)
[Revue Musicale](#)
[Religion](#)
[Réfugiés](#)
[Science](#)
[Sports](#)
[Football](#)

[Agence de Presse Sénégalaise \(Dakar\)](#)

Sénégal: Droits de l'homme - Les défenseurs souffrent d'actes multiformes de répression (rapport)

26 Octobre 2011

[Envoyer](#) | [Imprimer](#) | [Poster](#)

Partagez:



Dakar — L'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme dénonce dans son rapport annuel 2011, intitulé "L'obstination du témoignage", les actes multiformes de répression dont souffrent les défenseurs des droits de l'homme dans le monde.

L'Observatoire organise une conférence de presse régionale, vendredi à Dakar, pour la publication de ce rapport, en présence de Paul Nsapu, Secrétaire général de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, entre autres, précise la même source.

"Chaque jour, avec leurs proches, ils subissent attaques et harcèlements, menaces et arrestations, détentions arbitraires, campagnes de diffamation, restrictions en matière de liberté d'association et d'expression (...)", relève le rapport.

L'étude replace le combat de défenseurs dans le contexte géopolitique de 70 pays en Afrique subsaharienne, Afrique du nord et Moyen Orient, Asie, Amériques, Europe Occidentale, Europe de l'Est et Asie Centrale.

Le rapport est préfacé par Daw Aung San Suu Kyi, femme politique birmane et Prix Nobel de la paix, et Stéphane Hessel, ancien diplomate français et auteur du best seller "Indignez-vous".

SELECT

SELECT

IN TOPICAL FOCUS » [SENEGAL](#)



Cession de terre à des italiens fait deux morts au...

La cession de 20 000 hectares de terre à des investisseurs italiens,...



42e réunion de l'Icann à Dakar

Dakar abrite, depuis hier, la 42e réunion de l'Internet Corporation for Assigned...



Classement FIFA du mois d'octobre en Afrique

La Côte d'Ivoire occupe la première place

Página Inicial

Notícias

Minuto a Minuto

África

Ambiente

Ciência e Tecnologia

Desporto

Economia

Educação

Internacional

Lazer e Cultura

Política

Províncias

Reconstrução Nacional

Saúde

Sociedade

Transporte

Turismo

Informações

MCS

Sobre a Angop

Angola

Investimentos em

Angola

Artigos

Especiais

Discursos dos

Presidentes

Galeria de Fotos

PUBLICIDADE

28-10-2011 18:15

Senegal

SG da FIDH detido no aeroporto de Dakar

Dakar - O secretário-geral da Federação Internacional de Direitos Humanos (FIDH), Paul Nsapu, que deveria participar de uma conferência de imprensa colectiva, encontra-se detido desde quinta-feira na delegacia do aeroporto de Dakar, afirmou hoje (sexta-feira) um grupo de ONG.

Na quinta-feira, "as autoridades senegalesas bloquearam a entrada em território nacional de Paul Nsapu, secretário-geral da FIDH, durante a sua chegada ao aeroporto Leopold Senghor de Dakar", afirma um comunicado destas organizações, entre elas a FIDH, transmitido à AFP de Dakar.

"Esta detenção busca claramente impedir Nsapu de participar de uma conferência de imprensa colectiva", organizada hoje (sexta-feira) em Dakar, sobre a situação dos defensores dos direitos humanos no mundo.

Segundo o porta-voz do governo senegalês, Mustafá Guirassy, Nsapu, oriundo da República Democrática do Congo (RDC), que possui o status de refugiado político na Bélgica, chegou ao Senegal "sem visto".

O porta-voz não informou se Nsapu seria finalmente autorizado a entrar no Senegal.

Últimas Notícias

11:35 - Países africanos convidados a formar mais dirigentes em saúde

11:23 - Chefe da oposição novamente detido por tentativa de protesto

11:23 - Cinco mortos entre eles 3 crianças, novo balanço do ataque aéreo queniano(MSF)

11:21 - Governo inaugura metro de Argel com pompa e circunstância

11:03 - Presidente lamenta boicote às legislativas

11:00 - Vinte feridos líbios serão tratados em Lisboa

10:31 - Países africanos convidados a formar mais dirigentes em saúde

Página Inicial

Notícias

Minuto a Minuto

África

Ambiente

Ciência e Tecnologia

Desporto

Economia

Educação

Internacional

Lazer e Cultura

Política

Províncias

Reconstrução Nacional

Saúde

Sociedade

Transporte

Turismo

Informações

MCS

Sobre a Angop

Angola

Investimentos em

Angola

Artigos

Especiais

Discursos dos

Presidentes

Galeria de Fotos

PUBLICIDADE

29-10-2011 14:33

Senegal

Governo justifica retenção do SG da FIDH por falta de visto

Dakar – O secretário-geral da Federação Internacional das Ligas dos Direitos Humanos (FIDH), Paul Nsapu Mukulu, foi impedido de entrar no Senegal por falta de visto, anunciou um comunicado do Ministério do Interior transmitido sexta-feira à noite à PANA.

Segundo o comunicado, Paul Nsapu Mukulu, cidadão da República Democrática do Congo, "não preencheu as condições para entrar no Senegal".

«O Ministério do Interior foi informado do recurso à imprensa pelas organizações dos direitos humanos a propósito da recusa de entrada no território nacional a Paul Nsapu Mukulu da FIDH chegado no aeroporto Léopold Sédar Senghor quinta-feira. Ele, que é titular de um passaporte azul emitido pelas autoridades belgas em nome do Alto Comissariado das Nações Unidas para os Refugiados (ACNUR), está sujeito a visto de entrada no Senegal", explica o comunicado.

Ele precisa que um pedido de visto formulado pela presidente da FIDH a favor de Mukulu foi registado a 25 de Outubro e imputado a 26 de Outubro ao serviço competente, mas antes de qualquer resposta das autoridades senegalesas ele desembarcou em Dakar.

"Não preenchendo as condições de entrada, foi, em conformidade com a lei, bloqueado no aeroporto pelos funcionários da imigração, com vista ao seu repatriamento para o seu aeroporto de embarque", justifica o comunicado, acrescentando que se trata "de um procedimento regular, aplicado em todos os aeroportos do mundo aos viajantes que não preenchem as condições de entrada nos países de destino".

Últimas Notícias

11:35 - Países africanos convidados a formar mais dirigentes em saúde

11:23 - Chefe da oposição novamente detido por tentativa de protesto

11:23 - Cinco mortos entre eles 3 crianças, novo balanço do ataque aéreo queniano(MSF)

11:21 - Governo inaugura metro de Argel com pompa e circunstância

11:03 - Presidente lamenta boicote às legislativas

11:00 - Vinte feridos líbios serão tratados em Lisboa

10:31 - Países africanos convidados a formar mais dirigentes em saúde

NEWS

[HOME](#) / [NEWS](#) / [WORLD](#) /

Rights Group Condemns Senegal Detention of Leader

Recommend

Be the first of your friends to recommend this.

By: Associated Press

Published: October 28, 2011

JOHANNESBURG -- JOHANNESBURG (AP) An international human rights group is condemning the detention of its secretary-general in Senegal's capital.

The International Federation for Human Rights, known by its French acronym FIDH, said in a statement Friday that Paul Nsapu was detained at Dakar's airport upon arrival. The group says he was detained Thursday to prevent him from speaking at a press conference for the the annual report of the protection of human rights.

The group, along with a coalition of rights groups, also said it was concerned about an increase in attacks and threats from Senegal's presidential camp against those speaking out against the government in the run-up to elections next year.

The groups urged Senegalese authorities to investigate the accusations of violence.

Calls to the government spokesman went unanswered.

Recommend

Be the first of your friends to recommend this.

Reader Comments

*Facebook Account Required to Comment. If you are not already logged into Facebook, please click the comment button to do so.

...

Avec Allianz Pèlerinage,
préparez le voyage d'une vie



Global Management Challenge
Le plus grand tournoi de stratégie et de gestion d'entreprise au monde.
Challenge yourself! 
www.worldgmc.com/bf ou www.educarriere.bf

Constituez dès maintenant votre équipe de 3 joueurs
un voyage tous frais payés pour KIEV (UKRAINE)
pour représenter le Burkina Faso à la Finale Internationale
Début du tournoi **15 Décembre 2011**
Infoline : +226 70 50 01 01 - gmc.bf@educarriere.net



 **Consultez le site web de l'ONEA**
www.oneabf.com 

ACCUEIL	EDITORIAL	ENTRE-NOUS	LE BLOG DE BARKBIIGA	ACTUALITE	SPORTS	PORTRAIT	MONDE	CONSEIL DES MINISTRES	MAGAZINE	
---------	-----------	------------	----------------------	-----------	--------	----------	-------	-----------------------	----------	--

ACTUALITE

Sénégal: le SG de la FIDH contraint de signer une déclaration pour sortir du territoire

DIMANCHE, 30 OCTOBRE 2011 12:33 LA RÉDACTION



La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) et ses organisations membres et partenaires au Sénégal, à travers ce communiqué de presse, s'indignent de l'obligation faite à M. Paul Nsapu, secrétaire général de la FIDH, de signer une déclaration de sortie du territoire sous peine de lui confisquer son passeport et l'empêcher de quitter le territoire sénégalais.

 **Une autre vision de l'assurance!**
Tél : 50 30 25 12/13
Assurances - Réassurances E-mail: raynalsa@fasonet.bf 

«Le 28 octobre 2011 vers 21h, alors qu'il se trouvait dans l'avion de retour après avoir été refoulé du Sénégal, M. Paul Nsapu, secrétaire général de la FIDH, s'est vu confisquer son passeport par des éléments de la Police de l'air et des frontières sénégalaise. Ces derniers ont conditionné la remise de son passeport et son départ du territoire sénégalais, à la signature, sous la contrainte, d'un document.

La FIDH et ses organisations membres dénoncent une mesure arbitraire et visant uniquement à couvrir une attitude regrettable des autorités. Il est tout à fait probable que les autorités sénégalaises produisent dans les prochaines heures ce document, arraché par un odieux chantage, comme preuve de la pseudo-illégalité de M. Nsapu. M. Paul Nsapu s'est présenté le 27 octobre 2011, en tant que secrétaire général de la FIDH à l'aéroport de Dakar. On lui a refusé l'entrée au Sénégal alors que selon la procédure en vigueur, la FIDH avait adressé, le 24 octobre 2011, un courrier au ministre de l'intérieur, M. Ousmane Ngom, afin de l'informer de la tenue de la conférence de presse de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme à laquelle M. Nsapu devait participer. La lettre a bien été reçue sous le numéro d'enregistrement 21424 du Cabinet du Ministre de l'intérieur, contredisant de facto la version des autorités sénégalaises.

«Il est regrettable que les autorités, pour ne pas perdre la face, s'engagent sur le chemin tortueux de la manipulation» a déclaré Souhayr Belhassen, présidente de la FIDH. «Ce chantage au passeport pour faire signer un document incriminant est inacceptable et indigne d'un grand pays comme le Sénégal» a-t-elle ajoutée.

Rappel des faits : (voir notamment le communiqué de la FIDH du 28 octobre «Rétention du Secrétaire général de la FIDH à l'aéroport de Dakar : illustration supplémentaire d'une démocratie en danger» <http://www.fidh.org/Retention-du-Secretaire-general-de>)

Le 27 octobre 2011, les autorités sénégalaises avaient bloquées l'entrée sur le territoire national à M. Paul Nsapu, Secrétaire général de la FIDH, lors de son arrivée à l'aéroport Léopold Sengor de Dakar et l'avaient maintenu en rétention au commissariat de la Police de l'air et des frontières. Cette rétention visait manifestement à empêcher M. Paul Nsapu de participer à la conférence de presse de présentation du 14ème Rapport Annuel de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme portant justement sur la situation des défenseurs dans le monde, qui s'est tout de même tenue, en son absence, à Dakar le 28 octobre.

La douane sénégalaise retient par ailleurs depuis le 19 octobre, des exemplaires en français du dernier Rapport Annuel de l'Observatoire qui avaient été envoyés à Dakar pour la conférence de presse de lancement mondial de ce rapport sur la situation des défenseurs [voir <http://www.fidh.org/L-obstination-du-temoignage,10781>]. Selon les informations reçues, la Direction de la surveillance du territoire (DST) conditionne le dédouanement à la vérification du chapitre sur la situation des défenseurs au Sénégal. Tout problème douanier est d'ailleurs exclu, puisque les ouvrages, qui ne sont pas vendus, ne sont pas soumis à une quelconque taxation douanière au Sénégal. La rétention de ces rapports est assimilable à une censure déguisée que nos organisations condamne.»



J'aime 31000

Migración

Senegal justifica expulsión de secretario de Federación Internacional de DDHH

29/10/2011 | lainformacion.com

El Ministerio de Interior de **Senegal** aseguró hoy que el secretario general de la Federación Internacional de los **Derechos Humanos** (FIDH), Paul Nsapu, a quien se le negó ayer la entrada al país tras pasar más de 24 horas bajo custodia policial en el aeropuerto, no cumplía las condiciones necesarias.

[Sé el primero en comentar esta noticia]

2

0

Share

Dakar, 29 oct.- El Ministerio de Interior de Senegal aseguró hoy que el secretario general de la Federación Internacional de los Derechos Humanos (FIDH), Paul Nsapu, a quien se le negó ayer la entrada al país tras pasar más de 24 horas bajo custodia policial en el aeropuerto, no cumplía las condiciones necesarias.

El Gobierno senegalés justificó así la denegación del visado a Nsapu, quien llegó a Dakar sin esperar una respuesta a la petición de un visado para él formulada por la presidenta de la FIDH, según el comunicado publicado hoy en interior.

"Nsapu fue detenido en el aeropuerto por los funcionarios de Inmigración con vistas a su expulsión al aeropuerto de su embarque, pues no cumplió con las condiciones de entrada, conforme a la ley", indica el ministerio.

El comunicado recalca asimismo que se trata de un procedimiento normal aplicado en todos los aeropuertos del **mundo** a los viajeros que no cumplen con las normas exigidas al respecto.

Las organizaciones pro derechos humanos denunciaron el viernes la detención en el aeropuerto del secretario general de la FIDH, quien acudía a Dakar para participar ayer en una rueda de prensa organizada para presentar el informe anual del Observatorio para la Protección de los Defensores de los Derechos Humanos.

En opinión de los activistas, Senegal pretendía impedir la participación de Nsapu en el acto, puesto que el informe pone de manifiesto las relaciones tensas entre el Gobierno senegalés y los defensores de los derechos humanos y periodistas, quienes denuncian la corrupción en este país de **África** occidental.

(Agencia EFE)

Temas relacionados

MUNDO

POLÍTICA

AYUDA INTERNACIONAL

DERECHOS HUMANOS

MIGRACIÓN

LUGARES

SENEGAL

ÁFRICA

DAKAR

EMPRESAS

CANAL 24 HORAS

2

Share

Destacamos



Météo ville de Ouagadougou



33°C

ressentie : 32°C

Soleil

Demain : Soleil

Max : 39°C | Min : 22°C

Nous sommes le Lundi 31 octobre 2011

Proverbe du Jour : On oublie vite l'endroit où l'on s'est soulagé, mais celui qui a marché dedans ne l'oublie pas facilement. (Proverbe Dogon, Mali)

Sénégal : Rétention du Secrétaire général de la FIDH à l'aéroport de Dakar : illustration supplémentaire d'une démocratie en danger

Rechercher un article

RECHERCHER

vendredi 28 octobre 2011

Réagissez (0) Imprimez Envoyez Partagez

Partagez :



▼ PUBLICITE



[\[http://www.onatel.bf\]](http://www.onatel.bf)



La FIDH, l'OMCT et leurs organisations membres et partenaires au Sénégal dénoncent la rétention de M. Paul Nsapu, Secrétaire général de la FIDH, depuis le 27 octobre à l'aéroport de Dakar alors qu'il venait présenter, au Sénégal, le dernier rapport de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme (programme conjoint de la FIDH et de l'OMCT).

Nos organisations s'inquiètent d'ailleurs de la multiplication des attaques et des menaces de la part du camp présidentiel à l'encontre de toute voix contestataire s'exprimant sur la situation politique et démocratique du Sénégal. Nos organisations exhortent les autorités sénégalaises à faire cesser toutes actions violentes ou illégales, à engager des enquêtes sur leurs auteurs et à respecter pleinement le jeu démocratique.

Le 27 octobre 2011, les autorités sénégalaises ont bloqué l'entrée sur le territoire national à M. Paul Nsapu, Secrétaire général de la FIDH, lors de son arrivée à l'aéroport Léopold Sengor de Dakar. Elles le maintiennent depuis lors en rétention au commissariat de la Police de l'air et des frontières. Cette rétention vise manifestement à empêcher M. Paul Nsapu de participer à la conférence de presse organisée ce jour à Dakar pour la présentation du 14^{ème} Rapport Annuel de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme¹ sur la situation des défenseurs dans le monde.

« La rétention de Paul Nsapu est symptomatique de la dérive des autorités sénégalaises vers le déni de justice et de droit. Nous condamnons fermement cette mesure arbitraire et non-fondée et dénonçons une atteinte majeure à la liberté d'expression » a déclaré Souhayr Belhassen, présidente de la FIDH.

La douane sénégalaise retient par ailleurs depuis le 19 octobre, des exemplaires en français du dernier Rapport Annuel de l'Observatoire qui avaient été envoyés pour une conférence de presse qui doit se tenir le 28 octobre à Dakar à l'occasion du lancement mondial de ce rapport sur la situation des défenseurs [voir <http://www.fidh.org/L-obstination-d...> [<http://www.fidh.org/L-obstination-du-temoignage,10781>]]. Selon les informations reçues, la Direction de la surveillance du territoire (DST) conditionne le dédouanement à la vérification du chapitre sur la situation des défenseurs au Sénégal. Tout problème douanier est d'ailleurs exclu, puisque les ouvrages ne sont pas vendus, et ne sont donc pas soumis à une quelconque taxation douanière au Sénégal.

<http://www.fidh.org> [<http://www.fidh.org>]

« Notre pays ne doit pas tomber dans l'arbitraire » a déclaré Me Sidiki Kaba, président d'honneur de la FIDH, « mais doit se conformer au strict respect de la Constitution et des instruments régionaux et internationaux des droits de l'Homme qui garantissent tous les libertés d'expression, d'information et de manifestation » a-t-il ajouté. Alors que l'élection présidentielle doit se tenir en février 2012, la tension politique est montée d'un cran au Sénégal ces dernières semaines : menaces à l'encontre de représentants de la société civile, agression de membres de partis politiques, condamnation d'opposants, communication agressive contre les opposants à un troisième mandat du président Abdoulaye Wade, etc.

Ainsi, le mouvement politique « Luy jot jotna » (MPCL – Luy Jot Jotna), dirigé par le candidat à l'élection présidentielle Tidiane Gadio a été, en l'espace de quelques semaines, la cible de plusieurs agressions. Le 29 juillet 2011, selon le mouvement, l'un de leurs responsables, M. Modou Fall Kaala, a été agressé par des « nervis, sous le regard passif des forces de l'ordre » en marge d'un déplacement du président Abdoulaye Wade dans la ville sainte de Touba.

Mi-octobre, c'était le candidat Tidiane Gadio, membre du Mouvement M23, qui était sous le feu de virulentes critiques et menaces en raison d'un voyage réalisé en Europe et d'une conférence de presse tenue dans les locaux de la FIDH. Le 23 octobre, « Luy jot Jotna », faisait état de l'agression vers 13h, de Mme Gnagna Ndaw Seck, coordonnatrice départementale du MPCL Luy Jot Jotna de Bambey. Elle aurait reçu la visite de « nervis conduits par la ministre Aïda Mbodj » selon le mouvement. Son domicile aurait été saccagé et des membres de sa famille agressés. Sa belle sœur aurait notamment eu une oreille presque arrachée.

De même, les intimidations contre les opposants sont légions. Ainsi, le jour de la condamnation de Malick Noël Seck – le jeune leader de la Convergence socialiste condamné pour avoir adressé, le 10 octobre dernier, une correspondance au Président du Conseil constitutionnel chargé de statuer sur la recevabilité, entre autres, de la candidature du Président Wade – les maisons d'opposants politiques comme Moustapha Niasse ou Tanor Dieng étaient encerclés par des nervis tenant en laisse des chiens.

« Le gouvernement est le premier responsable de la sécurité des citoyens. A ce titre et en raison de l'implication probable de certains de ses nervis dans ces actions, le gouvernement sénégalais doit mettre fin immédiatement à ces violences » a déclaré Souhayr Belhassen, présidente de la FIDH.

De même, les menaces et intimidations à l'encontre de M. Alioune Tine, président de la RADDHO et porte-parole du mouvement citoyen M23, se sont poursuivies [voir <http://www.fidh.org/Propos-diffamat...> [<http://www.fidh.org/Propos-diffamatoires-et-hostiles-a>]] après l'agression dont il a été victime le 23 juin 2011 lors d'une manifestation devant le parlement [voir <http://www.fidh.org/Actes-de-violen...> [<http://www.fidh.org/Actes-de-violence-a-l-encontre-de>]].

« Malgré les nombreuses preuves que nous avons déposées devant le juge d'instruction et qui permettent d'identifier clairement les auteurs de cette attaque lâche et ignoble, le dossier est au point mort depuis juin : aucune personne n'a été interrogée ou arrêtée, aucun acte d'instruction n'a été posé. Preuve en est que l'on ne veut pas que la lumière soit faite sur cette agression », a déclaré Assane Dioma Ndiaye, avocat d'Alioune Tine et de la FIDH dans ce dossier et président de la Ligue sénégalaise des droits de l'Homme (LSDH). Le Mouvement M23 milite pour le respect de la Constitution et contre la candidature du président Abdoulaye Wade à un 3ème mandat qui serait selon eux, inconstitutionnel.

Le Secrétaire général de la Fidh bloqué à l'aéroport de Dakar : Le ministère de l'Intérieur invoque un défaut de visa

samedi, 29 octobre 2011 16:48 par awa gueye



Le Secrétaire général de la Fédération internationale des droits de l'Homme (Fidh), Paul Nsapu Mukulu, qui a débarqué hier à l'Aéroport Léopold Sédar Senghor s'est vu refuser le droit de fouler le sol sénégalais. Informé que des organisations de défense des droits de l'Homme avaient saisi la presse à ce propos, le ministère de l'Intérieur a sorti un communiqué pour expliquer la situation. Le texte, qui présente Paul Nsapu Mukulu comme étant un ressortissant de la République démocratique du Congo (Rdc), indique que ce dernier est arrivé hier à 19h 20 par vol Sn-Brussels sans le tampon du visa d'entrée en territoire sénégalais sur son passeport «bleu» délivré par les autorités belges. La présidente de la Fidh avait formulé une demande de visa pour le voyageur, tient à préciser le ministère. Elle «a été enregistrée le 25 octobre et imputée le 26 octobre au service compétent», lit-on dans le document.

Cependant «avant toute réponse des autorités sénégalaises, Monsieur Mukulu a débarqué à Dakar». Il ne remplissait donc pas les conditions d'entrée et «a été, conformément à la loi, bloqué à l'aéroport par les fonctionnaires de l'immigration en vue de son refoulement vers son aéroport d'embarquement». D'après le communiqué, «il s'agit d'une procédure régulière, appliquée dans tous les aéroports du monde aux voyageurs ne remplissant pas les conditions d'entrée dans les pays de destination».

agueye@lequotidien.sn

En Bref



OLYMPIQUES - Laye Sarr convoque 19

joueurs : Cinq locaux dans le groupe

Le sélectionneur national, Abdoulaye Sarr a publié hier la liste des joueurs... [Lire la suite...](#)

Pèlerinage à la Mecque : Une Sénégalaise arrêtée pour vol de bijoux à Djeddah

Une femme parmi les pèlerins sénégalais a été arrêtée, jeudi soir à... [Lire la suite...](#)

Le Cuse exige le paiement des salaires et des primes

Après les autorités, les acteurs ont, à leur tour, apprécié le contexte...

[Lire la suite...](#)

Nigeria : Samson Siasia remercié !

La Fédération nigériane de football (Nff) a licencié le sélectionneur de... [Lire la suite...](#)



Au fil de l'actualités

Pour le respect de la Constitution : Les Sénégalais de Nashville-Tennessee ont



manifesté

Samedi, 29 Octobre 2011
La communauté sénégalaise de Nashville-Tennessee, Vision africaine, la société civile, des partis politiques, des patriotes, des démocrates et... [Lire la suite...](#)



Fanay : La Ld s'inquiète

Samedi, 29 Octobre 2011
La Ligue démocratique (Ld) s'est dit, dans un communiqué, convaincue que le pouvoir libéral «ne s'émeut pas» des conséquences... [Lire la suite...](#)

Bataille de Fanaye : La Fncl condame et met en garde l'opposition

Samedi, 29 Octobre 2011
La Fédération nationale des cadres libéraux (Fncl) condamne «avec force», les actes de violence et de vandalisme sous toutes ses formes,... [Lire la suite...](#)

Présidentielle de 2012 : Dooley Yaakaar de Mansour Ndiaye pour une enquête de moralité des candidats

Samedi, 29 Octobre 2011
Le candidat à la Présidentielle de 2012, Mansour Ndiaye trouve «inacceptable» que les électeurs sénégalais puissent ignorer tous les candidats... [Lire la suite...](#)

Poursuivi pour Outrage public : voie de fait

Rétention du Secrétaire général de la Fidh à l'aéroport de Dakar : Indignation contre la mesure arbitraire

samedi, 29 octobre 2011 16:50 par aïda diop sy



«La rétention de Paul Nsapu est symptomatique de la dérive des autorités sénégalaises vers les dénis de justice et de droit», a déclaré hier Souhayr Belhassen, présidente de la Fidh. Mme Belhassen a fermement condamné «cette mesure arbitraire et non-fondée». Elle dénonce une atteinte majeure à la liberté d'expression.

Jeudi dernier, les autorités sénégalaises ont bloqué l'entrée sur le territoire national à M. Paul Nsapu. Dès son arrivée à l'Aéroport Léopold Sédar Senghor de Dakar, il a été maintenu en rétention au commissariat de la Police de l'air et des frontières. Selon Me Assane Dioma Ndiaye, Coordonnateur de la Ligue sénégalaise des droits de l'Homme (Lsdh), «cette rétention vise manifestement à empêcher M. Nsapu à assister à la conférence de presse organisée hier pour la présentation du dernier rapport de l'Observatoire».

Me Ndiaye a également soutenu que cette rétention du Secrétaire général de la Fidh n'est pas un acte isolé. En fait, la Douane

En Bref



OLYMPIQUES - Laye Sarr convoque 19

joueurs : Cinq locaux dans le groupe

Le sélectionneur national, Abdoulaye Sarr a publié hier la liste des joueurs... [Lire la suite...](#)

Pèlerinage à la Mecque : Une Sénégalaise arrêtée pour vol de bijoux à Djeddah

Une femme parmi les pèlerins sénégalais a été arrêtée, jeudi soir à... [Lire la suite...](#)

Le Cuse exige le paiement des salaires et des primes

Après les autorités, les acteurs ont, à leur tour, apprécié le contexte...

[Lire la suite...](#)

Nigeria : Samson Siasia remercié !

La Fédération nigérienne de football (Nff) a licencié le sélectionneur de... [Lire la suite...](#)



Au fil de l'actualité

Pour le respect de la Constitution : Les Sénégalais de Nashville-Tennessee ont manifesté



Samedi, 29 Octobre 2011
La communauté sénégalaise de Nashville-Tennessee, Vision africaine, la société civile, des partis politiques, des patriotes, des démocrates et... [Lire la suite...](#)



Fanay : La Ld s'inquiète

Samedi, 29 Octobre 2011
La Ligue démocratique (Ld) s'est dit, dans un communiqué,

convaincue que le pouvoir libéral «ne s'émeut pas» des conséquences... [Lire la suite...](#)

Bataille de Fanaye : La Fncl condamne et met en garde l'opposition

Samedi, 29 Octobre 2011
La Fédération nationale des cadres libéraux (Fncl) condamne «avec force», les actes de violence et de vandalisme sous toutes ses formes... [Lire la suite...](#)

Présidentielle de 2012 : Dooley Yaakaar de Mansour Ndiaye pour une enquête de moralité des candidats

Samedi, 29 Octobre 2011
Le candidat à la Présidentielle de 2012, Mansour Ndiaye trouve «inacceptable» que les électeurs sénégalais puissent ignorer tous les candidats... [Lire la suite...](#)

[Poursuivi pour Outrage public : voie de fait](#)

Samedi 29 Octobre 2011

ALGERIA News [Accueil](#) | [Edition du jour](#)

- ▶ [Actualités](#)
- ▶ [Périscoop](#)
- ▶ [Sports](#)
- ▶ [Femme magazine](#)
- ▶ [Culture](#)
- ▶ [Société](#)
- ▶ [Monde](#)
- ▶ [Chronique du jour](#)
- ▶ [Pousse avec eux](#)
- ▶ [Edition du jour](#)



▶ [Nos archives en HTML](#)

● [LeSoirdalgerie.com](#)

[Présentation](#)

[Nos bureaux](#)

[Service publicité](#)

▶ [Nous contacter](#)

Monde : SÉNÉGAL

Le secrétaire général de la FIDH retenu à l'aéroport de Dakar

Le secrétaire général de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), Paul Nsapu, qui devait participer à une conférence de presse au Sénégal, est retenu depuis jeudi au commissariat de l'aéroport de Dakar, a affirmé hier un collectif d'ONG.

Jeudi, «les autorités sénégalaises ont bloqué l'entrée sur le territoire national à Paul Nsapu, secrétaire général de la FIDH, lors de son arrivée à l'aéroport Léopold-Senghor de Dakar», a affirmé un communiqué de ces organisations, dont la FIDH, transmis à l'AFP à Dakar. «Elles le maintiennent depuis lors en rétention au commissariat de la police de l'air et des frontières», ajoutent-elles en affirmant que «cette rétention vise manifestement à empêcher» M. Nsapu «de participer à la conférence de presse organisée» hier à Dakar sur la situation des défenseurs des droits de l'homme dans le monde. Selon le porte-parole du gouvernement, Mustapha Guirassy, M. Nsapu, originaire de République démocratique du Congo (RDC) ayant le statut de réfugié politique en Belgique, est arrivé au Sénégal «sans visa». «Nous avons été informés de son arrivée hier seulement : il a attendu d'arriver (à l'aéroport) pour faire sa demande de visa», a affirmé M. Guirassy selon qui le Sénégal est un pays qui «a des règles devant être respectées». Le porte-parole n'a pas précisé si M. Nsapu allait finalement être autorisé à séjourner au Sénégal. Le communiqué des ONG affirme par ailleurs que «la douane sénégalaise retient depuis le 19 octobre des exemplaires en français d'un rapport» de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme (OBS) qui devait être présenté lors de la conférence de presse. «La Direction de la surveillance du territoire (DST) conditionne le dédouanement à la vérification du chapitre sur la situation des défenseurs au Sénégal», selon le communiqué qui ajoute que «tout problème douanier est d'ailleurs exclu, puisque les ouvrages ne sont pas vendus». Les organisations signataires «s'inquiètent de la multiplication des attaques et des menaces de la part du camp» du président sénégalais Abdoulaye Wade «à l'encontre de toute voix

Options

 [Format imprimable](#)



contestataire s'exprimant sur la situation politique et démocratique du Sénégal» à l'approche de la présidentielle de 2012. Elles «exhortent les autorités sénégalaises à faire cesser toutes actions violentes ou illégales, à engager des enquêtes sur leurs auteurs et à respecter pleinement le jeu démocratique». Le communiqué est publié par la FIDH, la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'Homme (RADDHO), la Ligue sénégalaise des droits de l'homme (LSDH), l'Organisation nationale des droits de l'homme (ONDH) et l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT).

Nombre de lectures : 83

 [Format imprimable](#)

La copie partielle ou totale des articles est autorisée avec mention explicite de l'origine
« Le Soir d'Algérie » et l'adresse du site

Pensée du mois

Je demande aux partis politiques de se considérer non pas comme des ennemis mais des adversaires. Qu'ils se considèrent comme dans une union dans la diversité. - Félix Houphouët-Boigny -

MON JOURNAL

Edition du 31 Octobre 2011

Refus d'entrée au SENEGAL à PAUL Nsapu MUKULU de la Fidh : «Il s'agit d'une procédure régulière appliquée dans tous les aéroports»

SAMEDI, 29 OCTOBRE 2011 11:03

ÉCRIT PAR -----



A propos du refus d'entrée au Sénégal de M. Mukulu de la Fidh, le ministère de l'Intérieur indique « qu'il s'agit d'une procédure régulière appliquée dans tous les aéroports aux voyageurs ne remplissant pas les conditions d'entrée dans les pays de destination ».

Selon un communiqué parvenu à notre rédaction, le ministère l'Intérieur précise qu'il a été informé de la saisine de la presse par d

ACTUALITE NEWS AFRICA

AFRICA NEWS

ACTUALITÉS

AFRIQUE NORD

AFRIQUE OUEST

AFRIQUE CENTRALE

AFRIQUE EST

AFRIQUE AUSTRALE

OCÉAN INDIEN

Bénin

Burkina

Cap-Vert

Côte d'Ivoire

Gambie

Ghana

Guinée

Guinée B

Libéria

Mali

Niger

Nigeria

Sénégal

S. Leone

Togo

[Actualités News Informations](#) ▶ [Afrique Ouest](#) ▶ [Sénégal](#) ▶ [Sénégal: La FIDH dénonce la rétention de son Secrétaire général](#)

Sénégal: La FIDH dénonce la rétention de son Secrétaire général

Dakar, Sénégal - La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) a dénoncé la rétention depuis jeudi par la police des frontières de son Secrétaire général, Paul Nsapu, à l'aéroport Léopold Sédar Senghor de Dakar, dans un communiqué reçu vendredi dans la soirée à la PANA. Selon le communiqué, conjointement signé par la LIDH, la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme (RADDHO), la Ligue sénégalaise des droits de l'homme (LSDH), l'Organisation nationale des droits de l'homme (ONDH) et l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), 'la rétention du Secrétaire général de la FIDH à l'aéroport de Dakar est une illustration supplémentaire que la démocratie est en danger au Sénégal'. 'M. Nsapu venait présenter au Sénégal le dernier rapport de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme (OPDDH, programme conjoint de la FIDH et de l'OMCT)', précise le communiqué, qui ajoute que 'cette rétention vise manifestement à empêcher Paul Nsapu de participer à la conférence de presse organisée vendredi à Dakar pour la présentation de ce rapport'.

Selon le communiqué, citant la présidente de la FIDH, Souhayr Belhassen, les autorités sénégalaises 'cette rétention est symptomatique de la dérive des autorités sénégalaises vers le déni de justice et de droit'.

'Nous condamnons fermement cette mesure arbitraire et non fondée et dénonçons une atteinte majeure à la liberté d'expression', ajoute-t-elle.

La FIDH accuse par ailleurs la douane sénégalaise de détenir depuis le 19 octobre des exemplaires en français du rapport de l'OPDDH.

Pour le président d'honneur de la FIDH, le Sénégalais Me Sidiki Kaba le Sénégal ne doit pas tomber dans l'arbitraire.

Selon lui, le Sénégal 'doit se conformer au strict respect de la Constitution et des instruments régionaux et internationaux des droits de l'homme qui garantissent toutes les libertés d'expression, d'information et de manifestation'.

Aux dernières nouvelles, Paul Nsapu aurait repris l'avion, vendredi dans la nuit pour la France.

Pana 29/10/2011

[< Prev](#)

[Next >](#)

Actualités en ligne

[Organiser la migration entre le Sénégal et l'Italie](#)

[Projets de coopération au développement en](#)

[Tanzanie](#)

[Justice: Session des assises de la Cour d'Appel de Bamako](#)

[Elections présidentielles 2012](#)

[Journées minières et pétrolières](#)

[Sécurité: Violences dans l'espace sahélo-saharien](#)

[Mali: Neuf partis s'alignent derrière IBK pour 2012](#)

[Mali une innovation Oxfam: Les transferts monétaires](#)

[Mali: Matériels militaires américains pour sécuriser le nord](#)

[Protection de l'environnement au Mali](#)

[Mali: La Codem attend des transfuges de l'Um-Rda](#)

[Tunisie: La BCT prévoit un taux de croissance de 1 pc en Tunisie](#)

[Coupe CAF: Le Club Africain en finale](#)

[Tunisie CAN 2012: Tâche difficile prévoit le sélectionneur](#)

[Egypte: Le procès de Moubarak ajourné jusqu'au 28 décembre](#)

[CAN 2013: La CAF publie les rencontres qualificatives](#)

[CAN 2012: Tirage au sort des groupes](#)

[Football: Participation du Burkina Faso à la CAN 2012](#)

[Football: Structures d'accueil de la CAN 2012](#)

[Nigeria Football: Samson Siasia limogé](#)

Rubricas

Agricultura
Ambiente
Ciências
Cultura
Desportos
Economia
Género
Política
Revista de imprensa
Saúde
Social
Sociedade


Parceiros



Senegal justifica retenção de SG da FIDH por falta de visto

Dakar, Senegal (PANA) – O secretário-geral da Federação Internacional das Ligas dos Direitos Humanos (FIDH), Paul Nsapu Mukulu, foi impedido de entrar no Senegal por falta de visto, anunciou um comunicado do Ministério do Interior transmitido sexta-feira à noite à PANA.

Segundo o comunicado, Paul Nsapu Mukulu, cidadão da República Democrática do Congo, "não preencheu as condições para entrar no Senegal".

«O Ministério do Interior foi informado do recurso à imprensa pelas organizações dos direitos humanos a propósito da recusa de entrada no território nacional a Paul Nsapu Mukulu da FIDH chegado no aeroporto Léopold Sédar Senghor quinta-feira. Ele, que é titular de um passaporte azul emitido pelas autoridades belgas em nome do Alto Comissariado das Nações Unidas para os Refugiados (ACNUR), está sujeito a visto de entrada no Senegal", explica o comunicado.

Ele precisa que um pedido de visto formulado pela presidente da FIDH a favor de Mukulu foi registado a 25 de outubro e imputado a 26 de outubro ao serviço competente, mas antes de qualquer resposta das autoridades senegalesas ele desembarcou em Dakar.

"Não preenchendo as condições de entrada, foi, em conformidade com a lei, bloqueado no aeroporto pelos funcionários da imigração com vista do seu repatriamento para o seu aeroporto de embarque", justifica o comunicado, acrescentando que se trata "de um procedimento regular, aplicado em todos os aeroportos do mundo aos viajantes que não preenchem as condições de entrada nos países de destino".

-0- PANA SIL/JSG/CJB/TON 29out2011

29 Outubro 2011 12:46:23



Météo à Dakar
31 °C
Vent : N à 6 km/h



\$/EUR 0.7068 €
€/USD 1.4148 \$
€/CFA 656.363 F



Nasdaq
2737.15
↓ 1.48 (0.05%)

CAC40
3348.63
↓ 19.99 (0.59%)

ACTUS

FAITS DIVERS

POLITIQUE

SOCIETE

ECONOMIE

SPORT

CULTURE

Détention de Paul Nsapu à l'aéroport LSS Alioune Tine et Cie menacent de porter plainte contre l'Etat

le Samedi 29 Octobre 2011 à 08:31 | Lu 384 fois



Accueil



Envoyer à un ami



Version imprimable



Partager



La détention, par les autorités sénégalaises, du défenseur des droits de l'homme, le congolais Paul Nsapu, depuis jeudi, à l'aéroport Léopold Sédar Senghor, n'en finit plus de susciter indignations et réactions à travers le monde. Dans un communiqué conjoint, la Fidh, la Raddho, la Lsdh, l'Odh, l'Omct, dénoncent sa

«détention» et exigent sa libération immédiate. «M. Nsapu venait présenter, au Sénégal, le dernier rapport de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme (programme conjoint

Rechercher



▼ Annonces par Sunupub

**CANDIDATURE DE BENNO :
TANOR DIENG PRÔNE UNE
DÉCISION JUSTE ET
ÉQUITABLE**

**DÉCÈS DE SERIGNE
MAMOUNE NIASSE : IDRISSE
SECK PERD DES POINTS POUR
LA PRÉSIDENTIELLE**

**CHEIKH BAMBA DIEYE SUR
LES AFFRONTMENTS DE**

de la FIDH et de l'OMCT)», expliquent les activistes des droits de l'homme, qui déclarent que cette détention vise manifestement à l'empêcher de participer à la conférence de presse, organisée ce jour (vendredi), à Dakar, pour la présentation du 14^{ème} rapport annuel dudit Observatoire, sur la situation des défenseurs dans le monde. «Notre pays ne doit pas tomber dans l'arbitraire», a martelé Me Sidiki Kaba, président d'honneur de la Fidh, pour qui, le Sénégal «doit se conformer au strict respect de la Constitution et des instruments régionaux et internationaux des droits de l'homme qui garantissent toutes les libertés d'expression, d'information et de manifestation». Dans la même veine et, en plus, résolu, le président de la Raddho, Alioune Tine, a menacé de traduire l'Etat du Sénégal en justice.

LAMINE DIEDHIOU

Samedi 29 Octobre 2011 - 08:31

J'aime

▼ Annonces par Sunupub

1. Posté par LA FIN EST PROCHE le 29/10/2011 15:32

C'est le début de la fin.. La Panique du gouvernement qui empêche un représentant des Droits de l'Homme de présenter son rapport au Sénégal qui allait, c'est évident, condamner le Sénégal et le manque d'indépendance de la magistrature qui est "aux ordres" de Wade et ses ministres

2. Posté par danfakha le 29/10/2011 17:23

Merde waye à tous ces faux défenseurs des droits de l'homme. D'ailleurs qui a demandé à Alioune Tine et autres Assane Dioma NDiaye de défendre nos droits ? Alioune Tine a intérêt à se taire, lui qui a été viré de l'université pour insuffisance de travail. Ce Paul Nsapu est un réfugié zaïrois en Belgique. N'ayant pas de visa pour fouler le sol sénégalais, pourquoi devrait-on lui faire des faveurs ?

FANAYE «CE QUI ME FAIT LE PLUS PEUR, C'EST LA CUPIDITÉ ET L'INJUSTICE»

Manœuvres à tout va entre Ps et Afp : craint pour l'unité de Bennoo

L'unité de Bennoo Siggil Senegaal : une urgente nécessité pour sauver le Sénégal

Pour neutraliser Idy, Macky et Gadio W débloque 4 milliards

"Mes enfants, ne me tuez pas...!" les dernières heures de Kadhafi et ce que vidéos ne montrent pas

La dernière lettre d'El Kadhafi, rédigée 3 jours avant sa mort

Exclusif : Idrissa Seck et sa nationalité américaine - Le candidat de Rewmi à la Présidentielle de 2012 citoyen des Etats-Unis depuis 20 ans

HTML TXT

13h23 Sénégal: le secrétaire général de la FIDH retenu à l'aéroport de Dakar



Témoign d'un événement ?

Alertez la rédaction !

Le secrétaire général de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), Paul Nsapu, qui devait participer vendredi à Dakar à une conférence sur la protection des droits de l'homme, est retenu depuis jeudi à l'aéroport de Dakar. Jeudi, "les autorités sénégalaises ont bloqué l'entrée sur le territoire national à Paul Nsapu, secrétaire général de la FIDH, lors de son arrivée à l'aéroport Léopold Sengor de Dakar", affirme, vendredi, dans un communiqué transmis à l'AFP à Dakar, un collectif d'ONG, dont la FIDH. "Elles le maintiennent depuis lors en rétention au commissariat de la police de l'air et des frontières", ajoutent-elles en affirmant que "cette rétention vise manifestement à empêcher" M. Nsapu "de participer à la conférence de presse organisée" vendredi à Dakar sur la situation des défenseurs des droits de l'homme dans le monde. Le communiqué affirme par ailleurs que "la douane sénégalaise retient depuis le 19 octobre des exemplaires en français d'un rapport" de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme (OBS)

qui devait être présenté lors de la conférence de presse.

[Ecrire un commentaire](#)

[Version imprimable](#)

[Envoyer par email](#)

[Sur mobile](#)

[Recommander](#)

Soyez le premier de vos amis à recommander ça.

Partager sur :

[> Plus](#)

Aucun commentaire

Afficher : Les plus récents | [Les plus appréciés](#)

[S'inscrire](#) ou [s'identifier](#) pour écrire un commentaire

[+] Rubriques

- Actualités
- Politique
- Economie
- Société
- Culture
- International
- Sports
- Contributions

• Services

- > Publicité
- > Revendeur
- > Mailing liste

• Entretien

• Dossiers

• Forum

• Média Voce

• Analyses

+ Rubrique Actualités

Blocage du 'rapport accablant' de la Fidh à l'aéroport de Dakar par la douane : Le Sénégal, terre de violation des droits humains ?

Parce que le Sénégal est classé dernier élève de la classe dans le 'rapport accablant' de la Fidh sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, la Douane bloque les exemplaires dudit rapport dans sa version française à l'aéroport. Réaction des 'droits de l'homme' : 'tout problème douanier est exclu puisque les ouvrages, qui ne sont pas vendus, ne sont pas soumis à une quelconque taxation douanière au Sénégal'.

Fausse note dans le rendez-vous des défenseurs des droits de l'homme avec la presse, hier ! La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (Fidh) devait présenter le 14e rapport annuel 2011 sur la situation des défenseurs des droits de l'homme au Sénégal, ce vendredi, dans les locaux de l'Ecole nationale d'administration. Les observateurs n'ont pas eu droit au fameux rapport, du fait que la Douane sénégalaise retient, depuis le 19 octobre dernier, des exemplaires en français du dernier rapport annuel qui devait servir de bréviaire à l'occasion du lancement mondial de ce rapport sur la situation des défenseurs.

Selon les informations livrées lors de ces échanges avec la presse, la Direction de la surveillance du territoire (Dst) conditionne le dédouanement à la vérification du chapitre sur la situation des défenseurs au Sénégal. Face à cette situation préjudiciable au combat mené par ces derniers, ces militants des droits humains indiquent que 'tout problème douanier est exclu puisque les ouvrages, qui ne sont pas vendus, ne sont pas soumis à une quelconque taxation douanière au Sénégal'.

+ L'info en continu

 Imprimer

La transition était toute trouvée pour évoquer les nombreux cas de censure des ouvrages. Aujourd'hui, on en dénombre 15 qui sont bloqués par la Douane. L'autre cas de violation de droit humain au Sénégal passé au peigne fin est la rétention du secrétaire général de la Fidh, Paul Nsapu, à l'aéroport de Dakar, depuis le 27 octobre dernier, alors qu'il venait présenter au Sénégal le rapport. Les camarades d'Alioune Tine dénoncent ainsi 'l'intransigeance des autorités sénégalaises' qui bloquent leur camarade militant des droits de l'homme au commissariat de la police de l'air et des frontières. Pour le coordonnateur de la Ligue sénégalaise des droits humains, cette situation est une 'illustration supplémentaire que la démocratie est en danger au Sénégal'.

L'autre réaction portée sur cette nouvelle donne est que les 'droits de l'homme' y voient une 'mesure arbitraire non fondée', une 'atteinte à la liberté d'expression', un 'scandale' et une 'stigmatisation', lorsque le Sénégal évoque le statut de 'réfugié politique' ayant quitté le Congo pour venir au Sénégal sans visa. Un 'prétexte fallacieux' qui ne tient pas du fait que cela est une collaboration entre Etat qui n'a jamais été démentie, selon Me Assane Dioma Ndiaye. Qui précise que présentement, leur collègue ne demande qu'à être rapatrié.

Intimidations et menaces de mort contre les opposants

La tension politique au Sénégal, à quelques mois des élections présidentielles de 2012, est montée d'un cran ces dernières semaines avec, entre autres, des 'menaces de mort à l'égard des représentants de la société civile', 'agression de membres de partis politiques', 'condamnation d'opposants', 'communication agressive contre les opposants à une troisième candidature du président Wade'. Le mouvement politique Luy Jot Jotna, dirigé par le candidat à l'élection présidentielle Cheikh Tidiane Gadio, a été la cible de plusieurs agressions. Cela s'est traduit par l'agression du responsable Modou Fall Kaala par des nervis, sous le regard passif des forces de l'ordre. Au courant de ce mois, Cheikh Tidiane Gadio, membre du mouvement M23 était sous le feu de 'virulentes' critiques et menaces en raison d'un voyage réalisé en Europe et d'une conférence de presse tenue dans les locaux de la Fidh. Ce constat amer a été dressé par les militants des droits de l'homme, à la rencontre d'hier.

Toujours dans ce sillage, l'agression de la coordonnatrice départementale de Luy Jot Jotna de Bambey, Mme Gnagna

Ndaw Seck, par des nervis supposés être mandatés par la ministre Aïda Mbodj ; les intimidations contre les opposants ; la condamnation de Malick Noël Seck ; l'encercllement par des nervis des maisons de Moustapha Niasse, Tanor Dieng et autres ont été aussi passés au peigne fin, lors de ces échanges avec la presse. Et pour boucler la boucle, les défenseurs des droits de l'homme dénoncent l'agression d'Alioune Tine lors des événements du 23 juin ainsi que les menaces et intimidations proférées à son encontre. Cette affaire fera même l'objet d'un procès entre Alioune Tine et la responsable politique libérale, Coumba Gaye à qui le patron de la Raddho accuse d'être le commanditaire de ses agressions qu'il qualifie de 'tentative d'assassinat'. Le procès s'ouvre le 03 novembre prochain.

RENIEMENT DE SON STATUT D'OBSERVATEUR AUX ELECTIONS : Alioune Tine favorable à une saisine de la Cour suprême

Si le gouvernement persiste dans sa volonté de renier à Alioune Tine son statut d'observateur aux prochaines élections présidentielles de 2012, le président de la Raddho envisage de saisir la Cour suprême pour l'annulation de cette mesure qu'il qualifie de 'décision inique'. L'annonce a été faite, hier vendredi, lors de la publication du rapport 2011 de la Fidh sur la situation des défenseurs des droits de l'homme au Sénégal. Lorsqu'on l'interpelle sur les motivations de cette volonté du gouvernement de l'écarter des personnalités de la société civile devant veiller à un bon déroulement du scrutin présidentiel, Alioune Tine estime tout simplement que le gouvernement est en colère contre les défenseurs des droits de l'homme à qui il déclare la guerre. M. Tine avertit en indiquant que le Sénégal avance à petits pas vers un Etat d'exception qui, à l'en croire, est le contraire d'un Etat de droit.

Pape NDIAYE